PRÊT

Rapport annuel 2012-2013

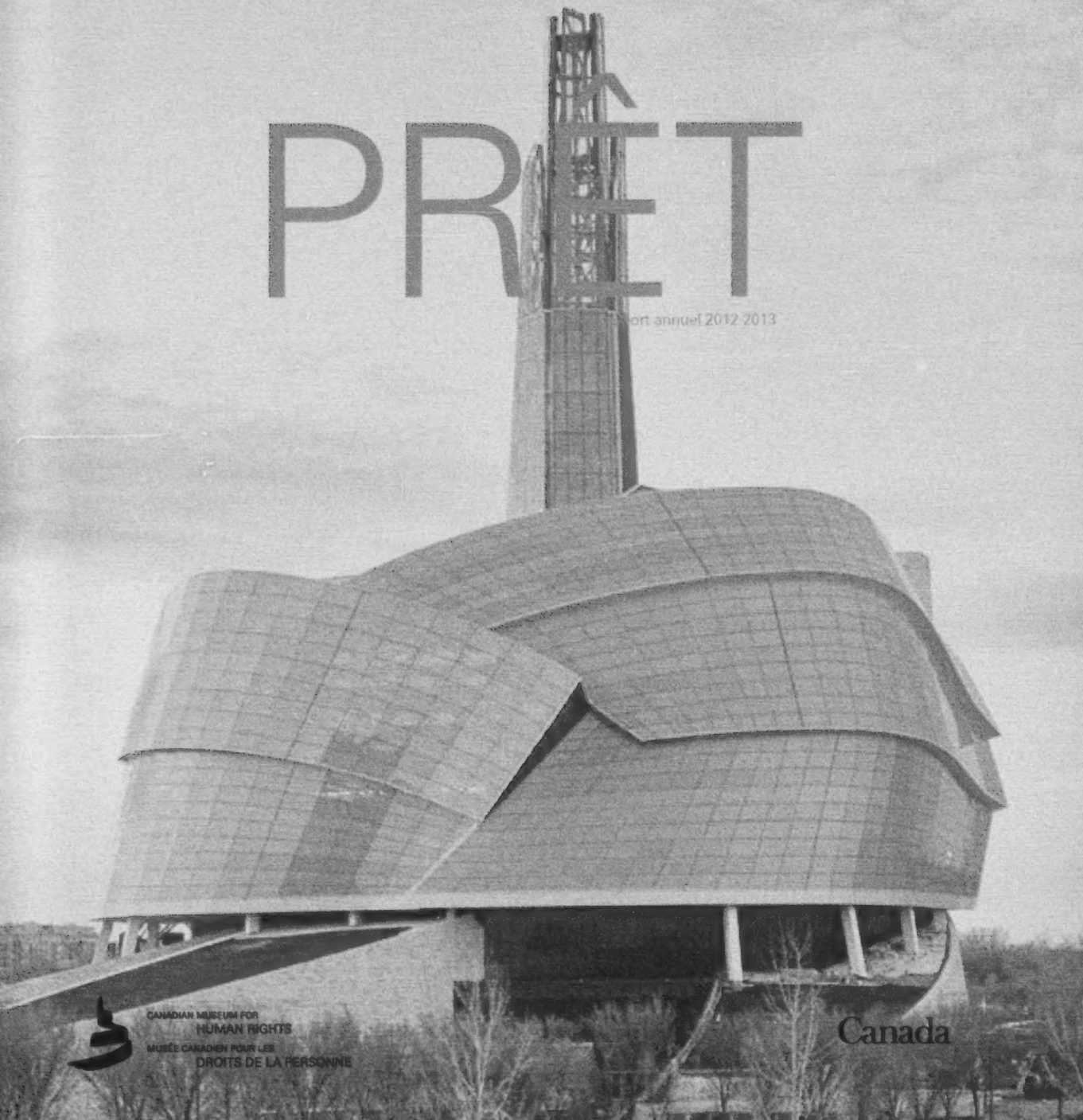

CANADIAN MUSEUM FOR HUMAN RIGHTS
MUSÉE CANADIEN POUR LES DROITS DE LA PERSONNE

Canada

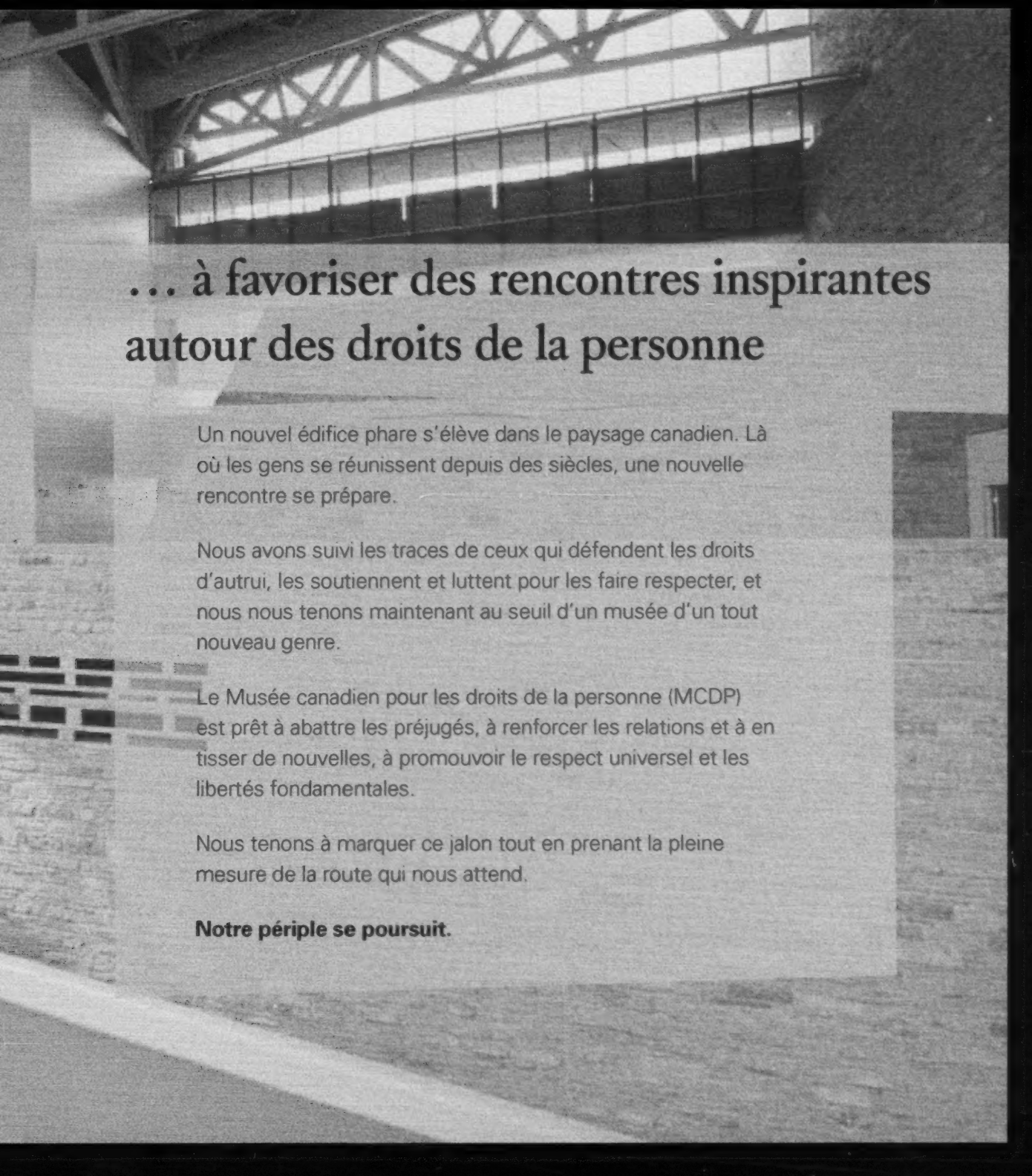

… à favoriser des rencontres inspirantes autour des droits de la personne

Un nouvel édifice phare s'élève dans le paysage canadien. Là où les gens se réunissent depuis des siècles, une nouvelle rencontre se prépare.

Nous avons suivi les traces de ceux qui défendent les droits d'autrui, les soutiennent et luttent pour les faire respecter, et nous nous tenons maintenant au seuil d'un musée d'un tout nouveau genre.

Le Musée canadien pour les droits de la personne (MCDP) est prêt à abattre les préjugés, à renforcer les relations et à en tisser de nouvelles, à promouvoir le respect universel et les libertés fondamentales.

Nous tenons à marquer ce jalon tout en prenant la pleine mesure de la route qui nous attend.

Notre périple se poursuit.

FRANÇAIS
ISSN 1925-7465
Rapport annuel (Musée canadien pour les droits de la personne. Imprimé)
Musée canadien pour les droits de la personne – Périodiques
Droits de l'homme – Musées – Canada – Périodiques
Musées – Canada – Périodiques
Musées – Manitoba – Winnipeg – Périodiques

NOTRE RESPONSABILITÉ ENVIRONNEMENTALE

Nous nous efforçons de prendre des décisions responsables axées sur la durabilité afin de réduire au minimum notre empreinte écologique. Notre rapport annuel n'y fait pas exception. Le papier a été choisi en fonction de son impact sur l'environnement.

Afin de réduire le gaspillage, nous avons imprimé un nombre restreint d'exemplaires du présent document. Veuillez visiter notre site Web à l'adresse www.museepourlesdroitsdelapersonne.ca pour consulter le rapport annuel en ligne.

Rapport annuel 2012-2013 du MCDP
© Musée canadien pour les droits de la personne
Photos : MCDP, Grajewski Fotograph Inc.
Conception : Fusion Communications Inc.
Impression : Kromar Printing Ltd.

Imprimé au Canada, le 1er novembre 2013

Siège social provisoire du Musée canadien pour les droits de la personne :

269, rue Main, 4e étage
Winnipeg (Manitoba) R3C 1B3
TÉL. : (204) 289-2000
SANS FRAIS : 1 877 877-6037
ATS : (204) 984-5730
www.museepourlesdroitsdelapersonne.ca

MIXTE
Papier issu de sources responsables
FSC® C103113

TABLE DES MATIÈRES

INTRODUCTION

Au sujet du Musée 07
Mot du président du Conseil d'administration 08
Mot du président-directeur général 10
Revue de l'année par le président-directeur général 14
Gouvernance de la Société 17

ORIENTATION STRATÉGIQUE 2012-2013 23
Prêt à être une source d'inspiration 26
Aller de l'avant 40

ÉTATS FINANCIERS 2012-2013

Commentaires et analyse de la direction 44
Responsabilité de la direction 52
Rapport de l'auditeur 54
États financiers 56
Notes complémentaires 60

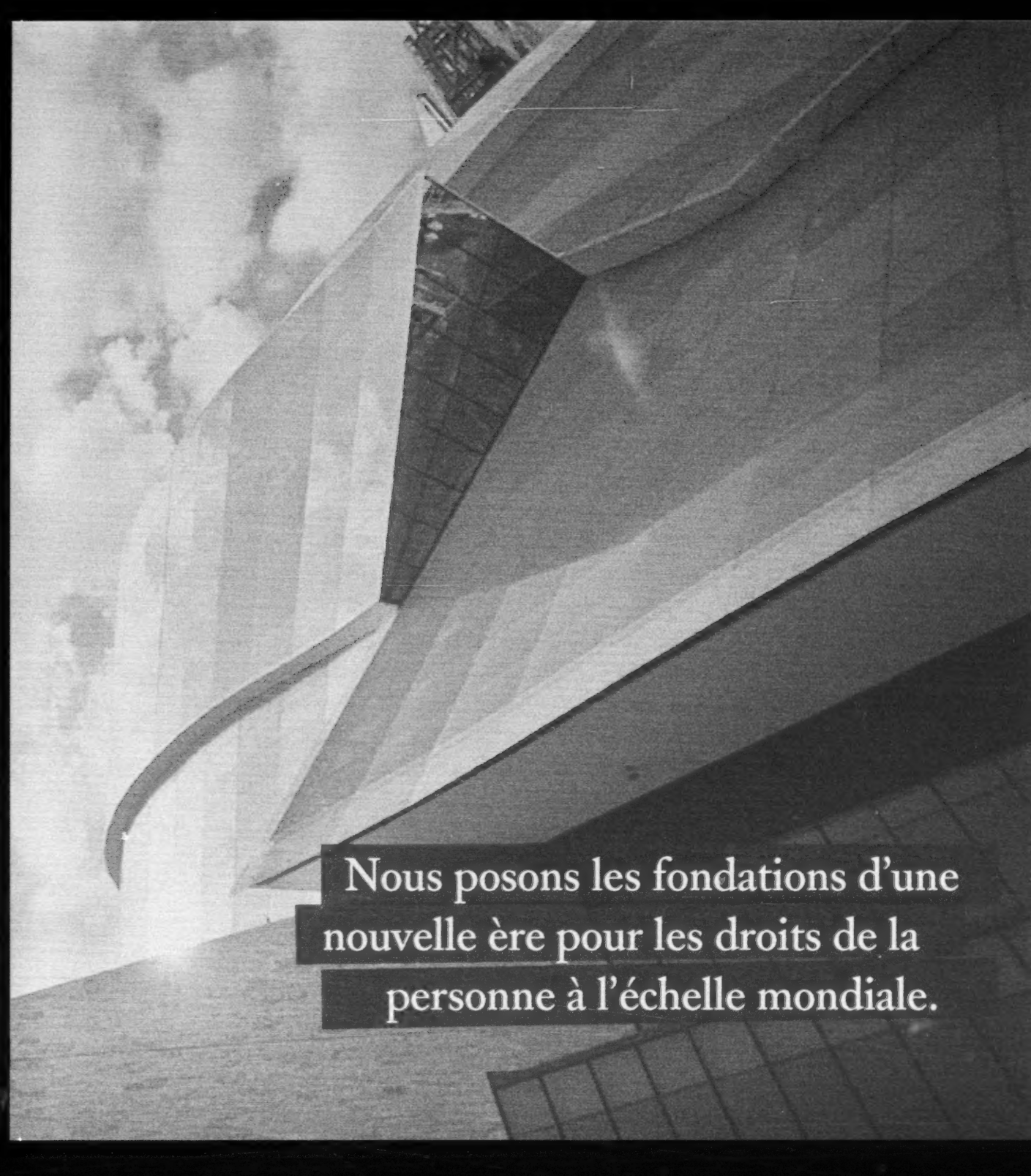
Nous posons les fondations d'une
nouvelle ère pour les droits de la
personne à l'échelle mondiale.

AU SUJET DU MUSÉE

Le Musée canadien pour les droits de la personne (MCDP) est le premier musée exclusivement consacré à l'évolution des droits de la personne, à leur avenir et à leur célébration. Notre but est non seulement de créer un carrefour national voué à faire connaître les droits de la personne, mais aussi de contribuer à l'avènement d'un nouveau leadership en matière de droits de la personne, tant au Canada qu'à l'échelle planétaire.

Dans le but de favoriser des rencontres inspirantes, nous inviterons les Canadiennes, les Canadiens et les visiteurs internationaux à participer à une expérience axée sur l'immersion et l'interactivité qui leur apportera l'inspiration et les outils nécessaires pour faire bouger les choses et avoir une influence positive dans la vie d'autrui. Nous accueillerons nos visiteurs comme des partenaires dans un périple visant à abolir les barrières et à générer des changements réels et durables.

Premier musée national créé depuis près d'un demi-siècle, le Musée canadien pour les droits de la personne est aussi le premier établi à l'extérieur de la région de la capitale nationale.

En nous préparant à ouvrir nos portes en 2014, nous engageons une conversation visant à assurer un avenir rayonnant pour le Canada, et un monde meilleur.

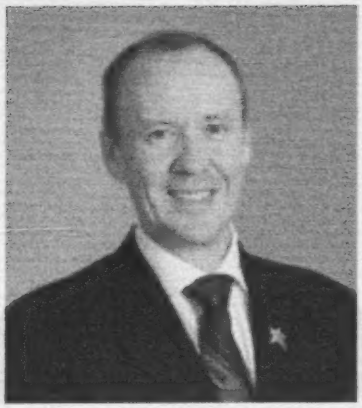

MOT DU PRÉSIDENT DU CONSEIL D'ADMINISTRATION

Lorsque je parle du Musée à de jeunes Canadiennes et Canadiens – que ce soit les élèves de l'école secondaire de Winnipeg qui a accueilli la dernière assemblée publique annuelle du Musée, ou mes propres enfants et leurs compagnons de classe lorsque je prononce une allocution à leur école – je repars toujours rassuré, convaincu que l'avenir du Canada est entre bonnes mains.

Les leaders émergents d'aujourd'hui sont plus connectés, plus conscients du monde qui les entoure et plus férus de technologie que toutes les générations de leaders avant eux. Ces jeunes citoyens canadiens sont aussi très enthousiastes à l'idée de faire un geste concret pour changer le monde et ils sont déterminés à investir talent et énergie pour faire de leur pays et de la planète un endroit meilleur.

Au Musée canadien pour les droits de la personne, notre travail consiste à faire en sorte que ces jeunes leaders disposent des outils nécessaires pour faire du Canada le pays qu'ils entrevoient. Nous nous engageons à offrir à chacun de nos visiteurs une rencontre inspirante autour des droits de la personne, rencontre qui suscitera de nouvelles conversations et de nouvelles idées pour un avenir fondé sur les principes d'acceptation, de compréhension et d'égalité des chances.

L'inauguration du Musée l'an prochain marquera une nouvelle ère pour les Canadiennes et les Canadiens dans la façon de parler des droits de la personne, de les découvrir et de les défendre. Nos visiteurs repartiront inspirés par des témoignages qui sont propres au Canada, des témoignages qui soulignent la contribution unique des citoyens canadiens à l'avancement des droits de la personne et qui nous rappellent que

toute barrière qui se dresse devant la dignité humaine peut être abattue.

En 2014, nos visiteurs auront aussi un premier aperçu de la façon dont nous avons étroitement lié architecture et droits de la personne, comme personne ne l'avait encore fait. Comme nous le rappellent nos partenaires touristiques nationaux et internationaux, les gens voyagent partout dans le monde à la recherche de constructions architecturales qui émeuvent l'âme et expriment le meilleur de l'esprit humain. Une telle expérience pourra dorénavant se vivre au cœur géographique du Canada, grâce à une merveille architecturale où les témoignages entourant les droits de la personne font partie intégrante de la conception même d'un édifice vraiment unique en son genre. Lorsque nos visiteurs pénétreront dans ce lieu inspirant pour la première fois, ils seront fiers d'être en un endroit qui fixe de nouvelles normes nationales et mondiales en matière d'accessibilité universelle et de conception réellement inclusive.

Nos visiteurs découvriront également le fruit de nos partenariats avec plus de 70 organisations du Canada et de l'étranger vouées à l'éducation ou aux droits de la personne. Ils verront dans nos expositions et dans nos programmes le reflet des idées et des conseils de citoyens canadiens de tous horizons et de tous les coins du pays.

Quand les premiers visiteurs franchiront les portes du Musée, nous serons alors prêts à les accueillir avec des expositions et des programmes taillés sur mesure pour leur fournir une expérience sans pareille.

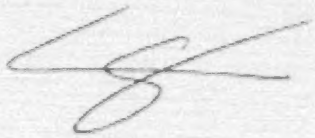

Eric Hughes
Le président du Conseil d'administration

MOT DU PRÉSIDENT-DIRECTEUR GÉNÉRAL

Il y a 13 ans, longtemps avant la première pelletée de terre, même avant la première esquisse, le Musée canadien pour les droits de la personne était une idée, l'extraordinaire vision d'Israel Asper, homme d'affaires et philanthrope canadien.

Depuis, cette entreprise sans précédent a évolué pour devenir à dessein une réalisation d'équipe d'ampleur nationale. Le musée qui ouvrira ses portes au monde l'an prochain a été forgé par les témoignages et les idées de milliers de Canadiennes et de Canadiens. Il reflète la générosité financière de quelque 7 500 donateurs individuels à ce jour, des gouvernements fédéral et provincial et de l'administration municipale. Il constitue un témoignage du rôle de premier plan qu'a joué le gouvernement du Canada pour faire du MCDP un musée national qui saura inspirer des générations de Canadiennes et de Canadiens.

Ceux qui participent au projet depuis le début ont été témoins d'innombrables premières. Dans mon cas, le moment le plus mémorable jusqu'à maintenant est survenu le matin du 20 septembre 2012, lorsque le dernier panneau de verre a été hissé bien au dessus de l'horizon de la ville de Winnipeg et mis en place au sommet de la Tour de l'espoir du Musée. L'événement n'était pas que symbolique. L'installation du dernier de près de 1 700 panneaux de verres taillés sur mesure marquait l'achèvement structurel de l'extérieur de l'édifice, donnant pleinement vie à la vision inspirante de l'architecte Antoine Predock. Cet événement

marquait aussi une transition importante : maintenant que l'enveloppe du Musée était pour ainsi dire terminée, nous pouvions désormais concentrer toute notre énergie à faire en sorte que l'intérieur de l'édifice – galeries, expositions et programmes – soit tout aussi captivant que l'extérieur. L'édifice ayant sa forme définitive, nous pouvions maintenant tourner toute notre attention vers la fabrication, l'essai et l'installation d'expositions de classe mondiale, aptes à changer le monde.

Aujourd'hui, une autre transition nous attend. L'an prochain, le Musée ouvrira ses portes et les premiers visiteurs pourront constater que ce qui les attend à l'intérieur de cette majestueuse structure est tout aussi grandiose et inspirant que l'architecture qui l'enveloppe, voire plus encore.

Le jour de l'ouverture, nous dévoilerons un projet qui n'a pas son pareil dans l'histoire de notre nation. Pour le personnel du Musée, ses partenaires et ses nombreux partisans, il ne fait aucun doute que nous sommes sur le point de franchir un extraordinaire fil d'arrivée. Bien sûr, l'inauguration du Musée canadien pour les droits de la personne marque non pas la fin du projet, mais un début. Son ouverture officielle est la première page d'un nouveau chapitre pour le Musée lui-même, mais aussi pour le Canada. Pour les milliers de Canadiennes et de Canadiens qui sont déjà parties prenantes du projet et pour les nombreux autres qui le deviendront sous peu, c'est la plus importante étape de notre périple à ce jour.

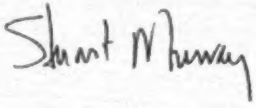

Stuart A. Murray
Le président-directeur général

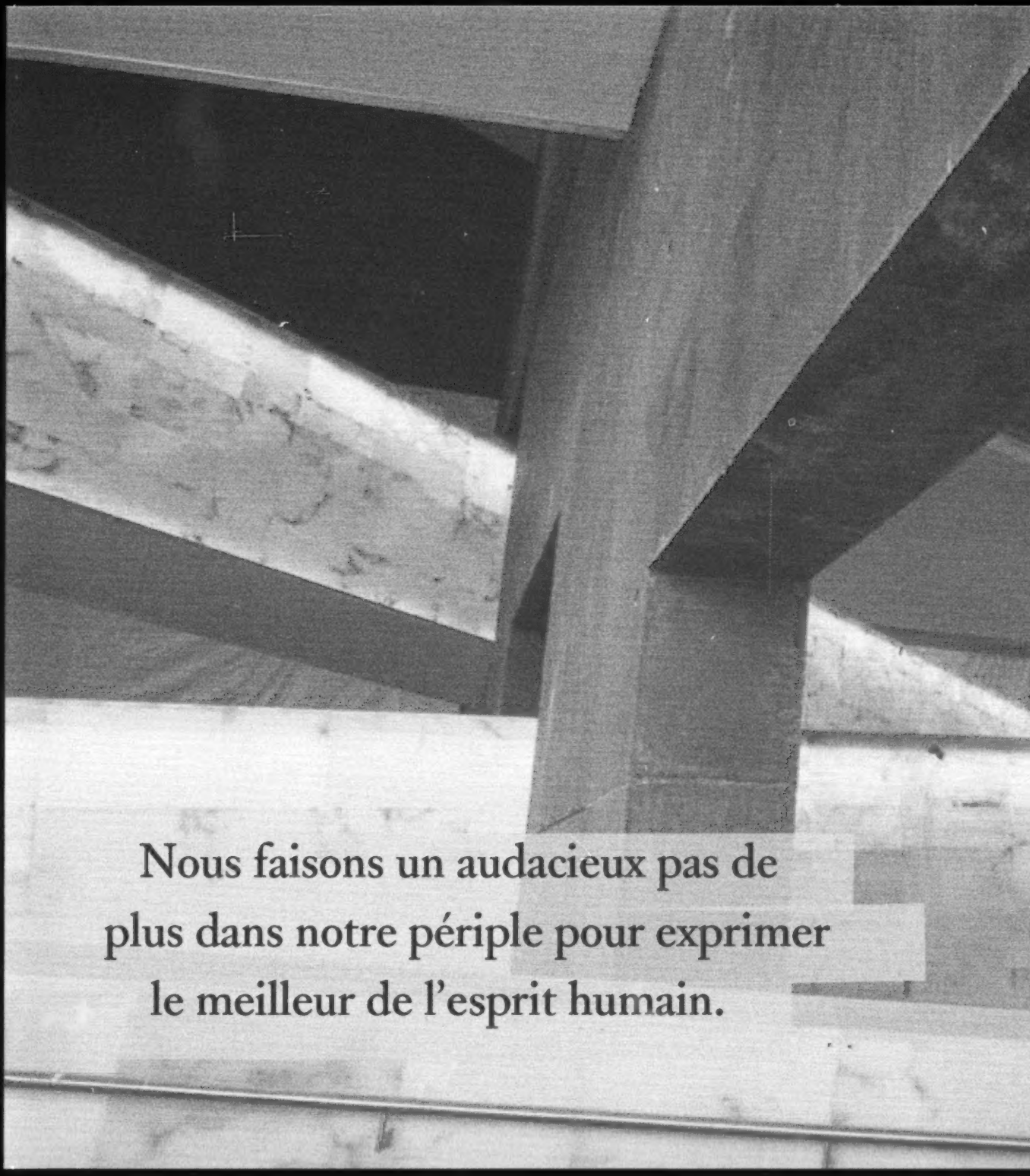
Nous faisons un audacieux pas de
plus dans notre périple pour exprimer
le meilleur de l'esprit humain.

REVUE DE L'ANNÉE PAR LE PRÉSIDENT-DIRECTEUR GÉNÉRAL

Parmi les nombreuses réalisations du Musée au cours de la dernière année, la plus visible est l'achèvement de l'extérieur de l'édifice. Depuis l'installation du dernier panneau de verre, nous n'avons plus besoin des dessins, modèles et concepts artistiques pour communiquer la grandeur et la beauté de ce joyau architectural sans pareil.

En coulisse, toutefois, nous avons atteint un autre type de jalon, tout aussi important. En effet, après des années de consultation, d'élaboration et d'avant-projets, le Musée a entrepris une transition vitale : il est passé de l'étape de la planification aux activités concrètes. Maintenant que nous sommes assurés de disposer des fonds requis et qu'une évaluation indépendante nous a permis de confirmer que l'inauguration sera possible en 2014, le travail concernant les expositions, les programmes et les locaux intérieurs est passé de la conception à la construction, et de la préparation à la production.

En 2012-2013, les opérations du Musée ont respecté les étapes menant à l'achèvement du projet, étapes établies en partenariat avec le directeur de projet externe du MCDP, GBAssociates, entreprise de services professionnels spécialisée dans la gestion de projets de grande envergure. Le directeur de projet fournit un contrôle et une surveillance externe de toutes les activités importantes liées au projet, y compris le processus d'appel d'offres, la gestion du calendrier et des coûts, et le contrôle de la gestion du contenu et des décisions. On a défini la structure organisationnelle du projet, dont le rôle et le mandat de toutes les parties, afin de créer une structure de gouvernance renforcée et équilibrée et d'assurer l'efficacité des communications, de la responsabilité, des rapports hiérarchiques et de la prise de décisions.

Rendre le Musée opérationnel demeurera notre principal objectif d'ici l'ouverture en 2014, mais ce processus capital est déjà bien entamé. En ce moment même, marteaux, scies et codes informatiques

donnent vie aux expositions qui inspireront nos visiteurs et les inciteront à agir. Nous préparons notre programme de vente d'adhésions, qui sera bientôt prêt à être lancé, et l'installation de notre infrastructure d'admission et de billetterie débutera sous peu. Sur le plan des ressources humaines, nous avons annoncé les premiers postes pour le personnel qui interagira directement avec les visiteurs et entrepris la planification d'une campagne de recrutement de bénévoles au début de 2014.

Dans l'intervalle, tout comme nous avons créé les programmes destinés au public et aux écoles qui seront lancés après l'inauguration, nous avons aussi lancé une programmation plus poussée, comprenant une série de conférences données dans plusieurs villes, des visites dans les écoles, des visites guidées et plus de 90 présentations données par le personnel du Musée au cours de la dernière année.

Toujours dans l'esprit de consultation et de dialogue qui a guidé chaque aspect de la création des expositions et des programmes, nous avons accueilli d'autres partenaires au sein de la famille du Musée. Pour donner un exemple percutant, le partenariat établi avec la Fédération canadienne des enseignantes et des enseignants, qui compte 200 000 membres, mènera à la création de la première trousse d'apprentissage sur les droits de la personne destinée aux éducateurs, une ressource qui renouvellera la façon dont les élèves du Canada sont sensibilisés aux droits de la personne.

Nous avons pu atteindre ces jalons tout en respectant notre engagement à faire preuve de discipline et de modération sur le plan financier, sachant que les donateurs du secteur public et du secteur privé s'attendent tous à ce que nous utilisions avec parcimonie chaque dollar investi. Sur le plan des immobilisations, nous avons réussi à terminer l'édifice principal dans les limites du budget approuvé, et des politiques opérationnelles comme celle voulant que nous embauchions uniquement au besoin nous ont permis de respecter notre budget de fonctionnement.

À la fin de l'exercice financier 2012-2013, nous étions prêts à entreprendre l'aménagement paysager à l'extérieur et les galeries prenaient forme à l'intérieur, plantant le décor pour la production, l'installation et les essais qui nous permettront d'être prêts à accueillir le monde lorsque les portes ouvriront.

ACCOMPLISSEMENTS EN 2012-2013

- Octroi des derniers contrats relatifs à l'édifice; achèvement de la construction extérieure
- Publication des appels d'offres et octroi des contrats pour l'aménagement des expositions, le matériel audiovisuel et son intégration
- Lancement de programmes publics et d'une série de conférences; élaboration de projets pilotes pour les programmes éducatifs
- Développement de l'infrastructure de TI, du plan d'activités des TI et de l'infrastructure du site Web
- Élaboration de stratégies de marketing nationale et internationale pour appuyer la recherche de commanditaires et assurer l'atteinte des cibles fixées en matière de tourisme
- Rédaction de plans d'activités et de plans de dotation en personnel dans les principaux secteurs, y compris les services aux visiteurs, la vente au détail et autres activités génératrices de revenus
- Préparation du programme des adhésions au Musée; début de l'élaboration des politiques et de l'infrastructure de billetterie et d'admission
- Création de possibilités de financement en mettant le personnel et les ressources du Musée à la disposition des Amis du Musée pour les campagnes de financement et les événements destinés aux donateurs
- Renforcement de la présentation de rapports à la population grâce à l'augmentation des communications sur le Web, sur support papier et dans les médias, et élargissement de l'assemblée publique annuelle
- Début de la planification des activités d'inauguration

GOUVERNANCE DE LA SOCIÉTÉ

Le mandat du Musée canadien pour les droits de la personne consiste à « étudier le thème des droits de la personne en mettant un accent particulier, mais non exclusif, sur le Canada, dans le but d'accroître la compréhension qu'a le public des droits de la personne, de promouvoir le respect d'autrui et de favoriser la réflexion et le dialogue ».

Société d'État constituée en vertu de la *Loi sur les musées*, le Musée est soumis au régime de contrôle et de responsabilité établi en vertu de la Partie X de la *Loi sur la gestion des finances publiques*. Le Musée doit aussi se conformer à une gamme d'autres lois : *Loi fédérale sur la responsabilité; Loi sur l'accès à l'information; Loi sur la protection des renseignements personnels; Code criminel; Loi sur les langues officielles* et règlement afférent, et *Code canadien du travail*.

En vertu de la *Loi sur les musées*, le MCDP est dirigé par un Conseil d'administration dont les membres sont nommés par le ministre du Patrimoine canadien avec l'approbation du gouverneur en conseil. Indépendant de l'équipe de direction du Musée, le Conseil d'administration assure l'orientation stratégique et la supervision de la société d'État. Il relève du Parlement par l'entremise du ministre du Patrimoine canadien et des Langues officielles. Le ministre assure aussi la liaison entre le Musée et le Cabinet.

Les rôles et responsabilités du Conseil d'administration et de ses comités sont définis dans les statuts et règlements du Musée et dans son mandat. La *Loi sur les musées* confère la responsabilité de la gestion quotidienne du Musée à son directeur, à titre de président-directeur général de la Société. L'équipe de direction gère les activités quotidiennes du Musée et veille à sa viabilité et à la réalisation de ses objectifs.

Au fur et à mesure que la Société poursuit sa croissance, les responsables du Musée continuent à renforcer la structure et les activités du Conseil pour améliorer l'efficacité et la responsabilisation organisationnelles. Un sous-comité du Conseil chargé des ressources humaines et de la gouvernance a été mis sur pied l'an dernier pour superviser la gestion du rendement du président-directeur général, guider la direction sur les questions de ressources humaines, dresser une politique interne et aider à la formation permanente des membres du Conseil. Un sous-comité

du Conseil chargé du contenu guide la direction pour faire en sorte que le mandat du Musée soit respecté en ce qui concerne l'expérience des visiteurs, le contenu et les programmes. Enfin, un comité de vérification assure la supervision et l'orientation des administrateurs du Musée sur les questions d'ordre financier.

La Société a pris de l'ampleur et le Musée a continué à renforcer la structure et le fonctionnement des activités du conseil d'administration afin d'améliorer l'efficacité organisationnelle et la reddition des comptes. Le conseil d'administration a créé l'an dernier un sous-comité des ressources humaines et de la gouvernance qui supervise la gestion du rendement de la chef de l'exploitation, conseille la direction en matière de ressources humaines, établit une politique à l'interne et participe à la formation permanente des membres du conseil d'administration. Ce comité s'est réuni à huit reprises en 2012-2013. Un comité consultatif sur le contenu (qui s'est réuni à six reprises en 2012-2013) conseille la direction pour s'assurer que le volet de l'expérience des visiteurs du mandat du Musée est dûment mis en œuvre, tandis qu'un comité de vérification (qui s'est réuni à neuf reprises en 2012-2013) supervise les affaires financières et conseille les dirigeants du Musée en la matière. Le conseil d'administration, y compris le président d'assemblée et le président-directeur général, a participé à l'assemblée publique annuelle qui a eu lieu le 6 décembre 2012.

PRINCIPES DIRECTEURS

Principales activités

Le MCDP aspire à offrir aux visiteurs une rencontre inspirante autour des droits de la personne, et ce, en allant au-delà des attentes des citoyens canadiens en matière d'équilibre, de transparence, de saines pratiques commerciales et de consultations publiques fructueuses.

Inspirer la réflexion et le dialogue sur les droits de la personne

Le Musée veut faire saisir toute l'importance des droits de la personne, nourrir un dialogue informé et inviter les participants à comprendre la pertinence qu'ont aujourd'hui les événements passés et futurs touchant les droits de la personne, tant au pays qu'à l'étranger. Le Musée illustre l'engagement des Canadiennes et des Canadiens pour la liberté et la démocratie et vise à nourrir une conversation éclairée, en constante évolution, et ce, à l'échelle de la planète.

Promouvoir le respect d'autrui et inciter à la réflexion et au dialogue.

Célébrer l'engagement des Canadiennes et des Canadiens pour les droits de la personne

Les citoyens du Canada sont les héritiers de droits et de responsabilités inhérents, codifiés au fil des ans dans des traités, politiques, lois et déclarations. Le MCDP procure un lieu sûr et agréable où cultiver respect, gratitude et compréhension, et améliorer perpétuellement cet héritage en matière de droits de la personne. Le Musée donne aux visiteurs la possibilité de découvrir l'évolution mondiale des concepts entourant les droits de la personne et le rôle important qu'y joue le Canada.

Rencontres fructueuses entre architecture et droits de la personne

Le MCDP a été érigé à dessein en un lieu historique, au confluent de deux rivières, important lieu de rencontre et point de départ de nombreux périples depuis plus de 6 000 ans. Le Musée honore cette tradition en invitant les visiteurs à entreprendre leur propre périple dans le monde des droits de la personne, et ce, dans un édifice marquant dont l'architecture symbolise l'évolution des droits de la personne.

Contenu dynamique et accessible sur les droits de la personne

Le Musée offre une expérience mémorable axée sur l'immersion et l'interactivité aux visiteurs de tous horizons et de tout âge, quelle que soit leur capacité. Tous les participants pourront profiter d'une expérience muséale réinventée reposant sur une approche conceptuelle qui fixe de nouvelles normes canadiennes et internationales en matière d'inclusion et d'accessibilité universelle.

Ressource pédagogique crédible et équilibrée

Ressource pédagogique mondiale sur les droits de la personne, le Musée a la responsabilité d'assurer l'exactitude, l'intégrité et la crédibilité de ses travaux de recherche et des connaissances recueillies. Le Musée se veut une source d'apprentissage internationale de confiance concernant les droits de la personne, encourageant en tout temps un engagement essentiel à l'endroit des travaux d'enseignement supérieur du Musée et de son contenu.

CONSEIL D'ADMINISTRATION

(AU MOIS D'AVRIL 2013)

Président :
Eric Hughes, C.A.,
Calgary (Alb.)
Mandat : 22 nov.
2012 – 21 nov. 2015

Vice-président :
John Young, Ph. D.,
Prince Rupert (C.-B.)
Mandat : 7 fév. 2013
– 6 fév. 2017

Administratrice :
Lisa Pankratz,
F.C.A., C.F.A.,
Vancouver (C.-B.)
Mandat : 19 juin
2009 – 18 juin 2013

Administratrice :
J. Pauline Rafferty,
Victoria (C.-B.)
Mandat : 31 mai
2012 – 30 mai 2016

Administratrice :
Gail Asper, O.C.,
O.M., LL.D. (hon.),
Winnipeg (Man.)
Mandat : 4 oct. 2012
– 3 oct. 2016

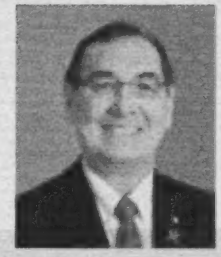

Administrateur :
Wilton Littlechild,
Ph. D.,
Hobbema (Alb.)
Mandat : 26 août
2008 – 25 août 2012

Administratrice :
Lindy Ledohowski,
Ph. D., Ottawa (Ont.)
Mandat : 15 mars
2011 – 14 mars 2015

Administratrice :
Deena Spiro,
Toronto (Ont.)
Mandat : 31 ma
2012 – 30 mai 2016

Lorsque son mandat est échu, l'administrateur ou l'administratrice reste en poste jusqu'à ce qu'une personne soit nommée pour le ou la remplacer.

COMPOSITION DES COMITÉS :

Comité de vérification : Lisa Pankratz (présidente) et Eric Hughes **Comité des ressources humaines et de la gouvernance :** John Young (président), Lindy Ledohowski et Lisa Pankratz **Comité du contenu :** Pauline Rafferty (présidente), Gail Asper, Lindy Ledohowski et John Young

L'honorable James Moore, ministre du Patrimoine canadien et des Langues officielles de l'époque, a nommé M. Eric Hughes au poste de président du Conseil d'administration du Musée en novembre 2012. M. Hughes, chef des opérations financières de Coral Hill Energy Ltd., siège au Conseil d'administration depuis 2009. En février 2013, le Musée a aussi accueilli la nomination de M. John Fitzgerald Young au poste de vice-président. M. Young est professeur agrégé en sciences politiques à l'Université de Northern British Columbia et membre associé du Centre international d'études religieuses et juridiques de l'Université Brigham Young.

CADRES DE DIRECTION

Président-directeur général
Stuart A. Murray

Chef des opérations financières
Susanne Robertson, C.A.

Vice-président, secteur de la pratique muséale
Gilles Hébert

Le Musée est une
promesse de changement.

ORIENTATION STRATÉGIQUE 2012-2013

En 2012-2013, nous avons concentré nos efforts sur quatre domaines prioritaires de manière à ce que le Musée soit tout à fait opérationnel à temps pour l'inauguration en 2014. Le Musée a réalisé d'énormes progrès dans tous ces domaines et, bien que les objectifs précis n'aient pas tous été atteints, l'ensemble du projet continue de progresser dans le respect des délais et du budget.

TERMINER LA CONSTRUCTION DE L'ÉDIFICE PRINCIPAL

Parmi les réalisations attendues, citons l'achèvement substantiel de l'édifice principal, y compris la publication des appels d'offres et l'octroi des derniers contrats relatifs à l'édifice; la publication des appels d'offres et l'octroi des contrats pour l'aménagement des expositions; l'octroi des contrats relatifs aux travaux d'intégration audiovisuelle; l'élaboration des plans de gestion des installations et d'occupation de l'édifice; l'embauche d'un directeur de projet indépendant pour garantir l'atteinte des jalons fixés et le respect des coûts.

FABRIQUER LES EXPOSITIONS ET ÉTABLIR LES PROGRAMMES

Parmi les réalisations attendues, citons l'octroi des contrats relatifs à la construction des expositions; l'achèvement de l'examen par des pairs de la démarche adoptée pour les galeries; la préparation des éléments visuels et des textes préliminaires des expositions; l'achèvement de la recherche d'artefacts et d'images; l'intégration de la programmation éducative et autres programmes dans la conception des galeries; la définition du cadre applicable aux programmes éducatifs; l'élargissement des partenariats avec des établissements locaux, nationaux et internationaux du secteur de l'éducation et des droits de la personne.

ÉTABLIR LES ACTIVITÉS ET LA PRÉSENCE DU MUSÉE

Parmi les réalisations attendues, citons l'élaboration de programmes et de politiques opérationnelles concernant la vente au détail, la location, la billetterie et l'admission, les services alimentaires et les services aux visiteurs; la préparation de campagnes touristiques et de marketing visant à créer des possibilités de générer des revenus et de joindre des publics élargis; et la rédaction de plans et de stratégies pour aider à la transition entre planification et activités concrètes.

SOUTENIR LES AMIS DU MUSÉE CANADIEN POUR LES DROITS DE LA PERSONNE DANS LEURS CAMPAGNES DE FINANCEMENT

Parmi les réalisations attendues, citons l'utilisation des installations du MCDP par les Amis du Musée; des visites guidées; des orateurs mis à la disposition des Amis du Musée pour les événements destinés aux donateurs; la préparation de documents pour appuyer les campagnes de financement organisées par les Amis du Musée; l'élaboration d'une stratégie de marketing complémentaire pour appuyer les campagnes des Amis du Musée relatives aux possibilités d'associer le nom des grands donateurs au Musée et aux événements destinés aux donateurs.

Quelque 24 000 mètres carrés
deviendront source d'inspiration infinie.

PRÊT À ÊTRE UNE SOURCE D'INSPIRATION

L'an prochain, les premiers visiteurs franchiront les portes du Musée. Tout au long de la dernière année, notre travail a été guidé par le désir de leur offrir une rencontre qui redéfinisse l'expérience muséale et écrive une nouvelle page de l'histoire canadienne des droits de la personne dont nous pourrons être fiers.

PRENDRE LE POULS DU CANADA

Les expositions et les programmes du Musée reposent sur la détermination à assurer aux visiteurs une expérience qui reflète l'ensemble du Canada. Chacune des offres du Musée, que ce soit à l'intérieur de l'édifice, sur le Web ou dans la communauté, est fondée sur une initiative nationale de mobilisation de la population qui a pris de l'ampleur au fil des ans pour atteindre plus de 4 400 citoyens canadiens. Il y a un an, cette consultation nationale sans précédent a contribué à créer la base d'un jalon important, la 2e étape du processus de conception, un document décrivant en détail les attributs physiques de chacune des expositions du Musée, couvrant au total quelque 4 350 mètres carrés. L'année financière 2012-2013 marquait le début d'un processus encore plus imposant, puisque 100 pages de plans détaillés ont commencé à être transformées en expositions inaugurales tangibles qui accueilleront les visiteurs du Musée l'an prochain. Aujourd'hui, les partenaires du Musée chargés des expositions travaillent, partout au Canada et à l'étranger, à la fabrication, au codage, au prototypage et à l'essai des expositions qui, ensemble, procureront aux visiteurs une expérience à nulle autre pareille.

POURSUIVRE LA CONVERSATION

Les défis d'aujourd'hui concernant les droits de la personne sont différents de ceux de la génération précédente, et ceux de la prochaine génération seront différents aussi. Pour suivre la cadence, le MCDP continuera lui aussi à évoluer, déterminé à renouveler et rafraîchir le contenu des expositions et les programmes au rythme de l'évolution du paysage canadien en matière de droits de la personne et de la conversation internationale à cet égard. Le personnel du Musée parle parfois du contenu inaugural du MCDP en l'appelant « Musée 1.0 ». Nous promettons de faire en sorte que les prochaines « versions » soient établies dans le même esprit que l'expérience que connaîtront les visiteurs en 2014 : un dialogue direct avec les Canadiennes et les Canadiens afin que tout ce que propose le MCDP reflète toute la profondeur et la diversité de notre nation.

Le brillant reflet de l'engagement du
Canada à protéger les droits de la personne.

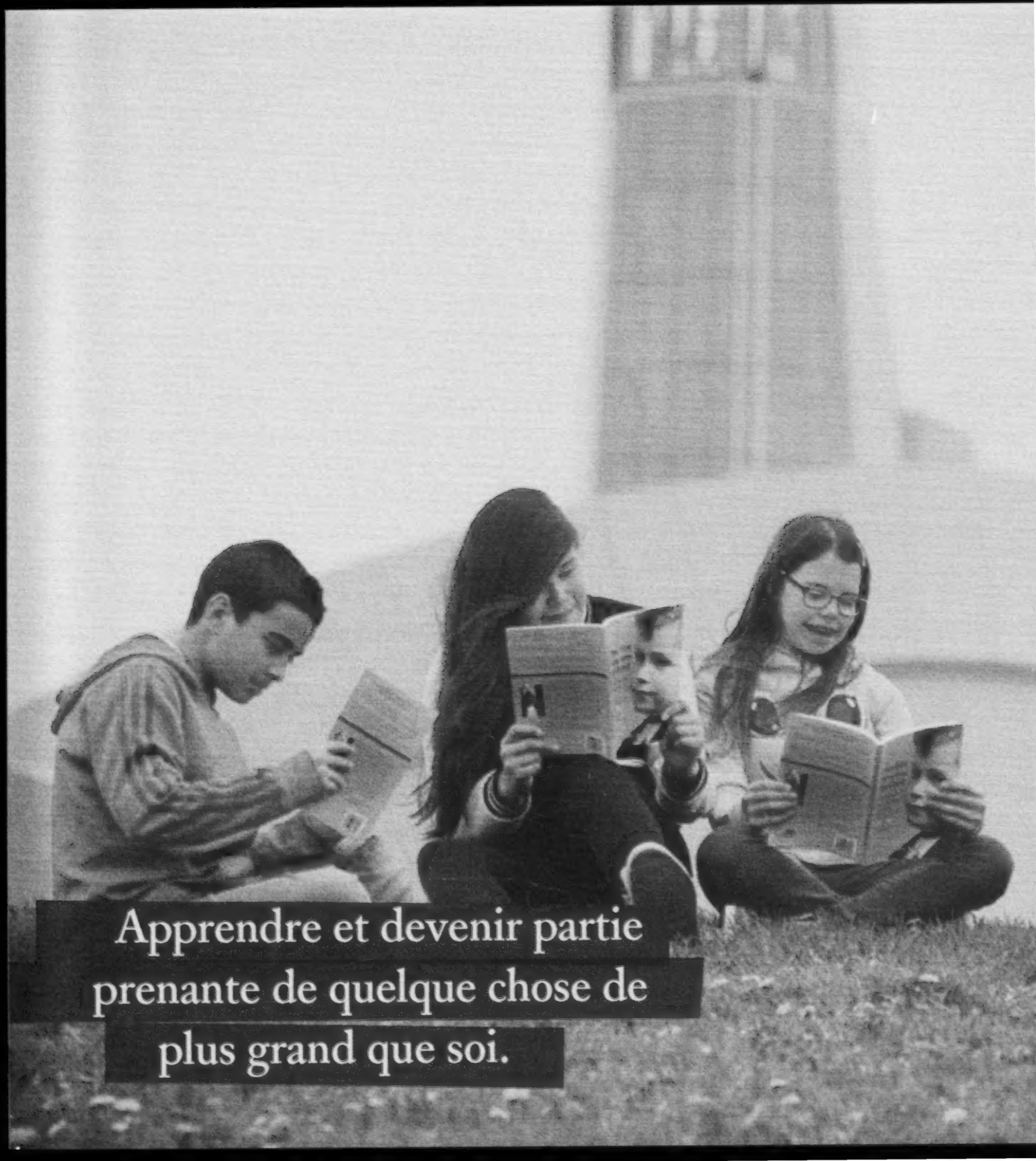
Apprendre et devenir partie
prenante de quelque chose de
plus grand que soi.

UNE EXPÉRIENCE MUSÉALE PERSONNELLE ET MARQUANTE

La clé pour offrir une expérience inspirante aux visiteurs consiste à veiller à ce qu'ils puissent non seulement apprendre, mais aussi jouer un rôle actif. Une visite au MCDP est essentiellement participative, personnelle et expérientielle : en interagissant avec le contenu des galeries, les visiteurs peuvent découvrir des perspectives insoupçonnées et ainsi parvenir à une nouvelle compréhension. En 2012-2013, l'élaboration des expositions a progressé, avec des expositions emblématiques qui permettront aux visiteurs d'explorer la relation de cause à effet entre action et droits, puisque ces expositions répondent aux mouvements et aux décisions des visiteurs. Les technologies interactives qui seront dévoilées lors de l'inauguration du Musée montreront comment le MCDP peut mettre l'accent sur le dialogue, les récits à la première personne, l'expérience vécue et les liens personnels d'une manière qui humanise et enrichit profondément le contenu muséal.

Le but est d'offrir une expérience qui montre au visiteur que son rôle au Musée est d'apprendre et aussi d'être partie prenante de l'aventure. La technologie est taillée sur mesure pour la nature fort complexe et intrinsèquement humaine de la matière abordée par le Musée.

NOUVEAUX PARTENARIATS, NOUVEAUX PROGRAMMES PUBLICS

Lorsque notre personnel décrit l'expérience offerte par le MCDP, les expositions immersives, interactives et multisensorielles dont il parle ne sont qu'un début. La programmation destinée au public et aux écoles est tout aussi importante pour la gamme de propositions du Musée que la découverte des droits de la personne que l'on peut faire dans les galeries. L'établissement et la croissance du service de l'éducation et de la programmation du Musée ont constitué un élément clé au cours de la dernière année, posant les fondations des programmes locaux et nationaux qui seront lancés après l'inauguration du Musée et offrant des activités publiques comme une série de conférences et de films présentés tout au long de 2012. Éclairé par les résultats d'un sondage national mené auprès des enseignants, un partenariat de plus en plus important entre le Musée et la Fédération canadienne des enseignantes et des enseignants (FCE) permettra de créer une trousse nationale d'enseignement unique en son genre destinée aux 300 000 enseignants des niveaux élémentaire et secondaire au Canada. Grâce à une initiative conjointe du Musée, de la FCE, de l'Assemblée des Premières Nations, du Centre Robert F. Kennedy pour la justice et les droits de l'Homme et de l'organisme Inuit Tapiriit Kanatami, les enseignants de la maternelle à la 12e année disposeront de plans de leçons appropriés à l'âge de leurs élèves pour leur enseigner les

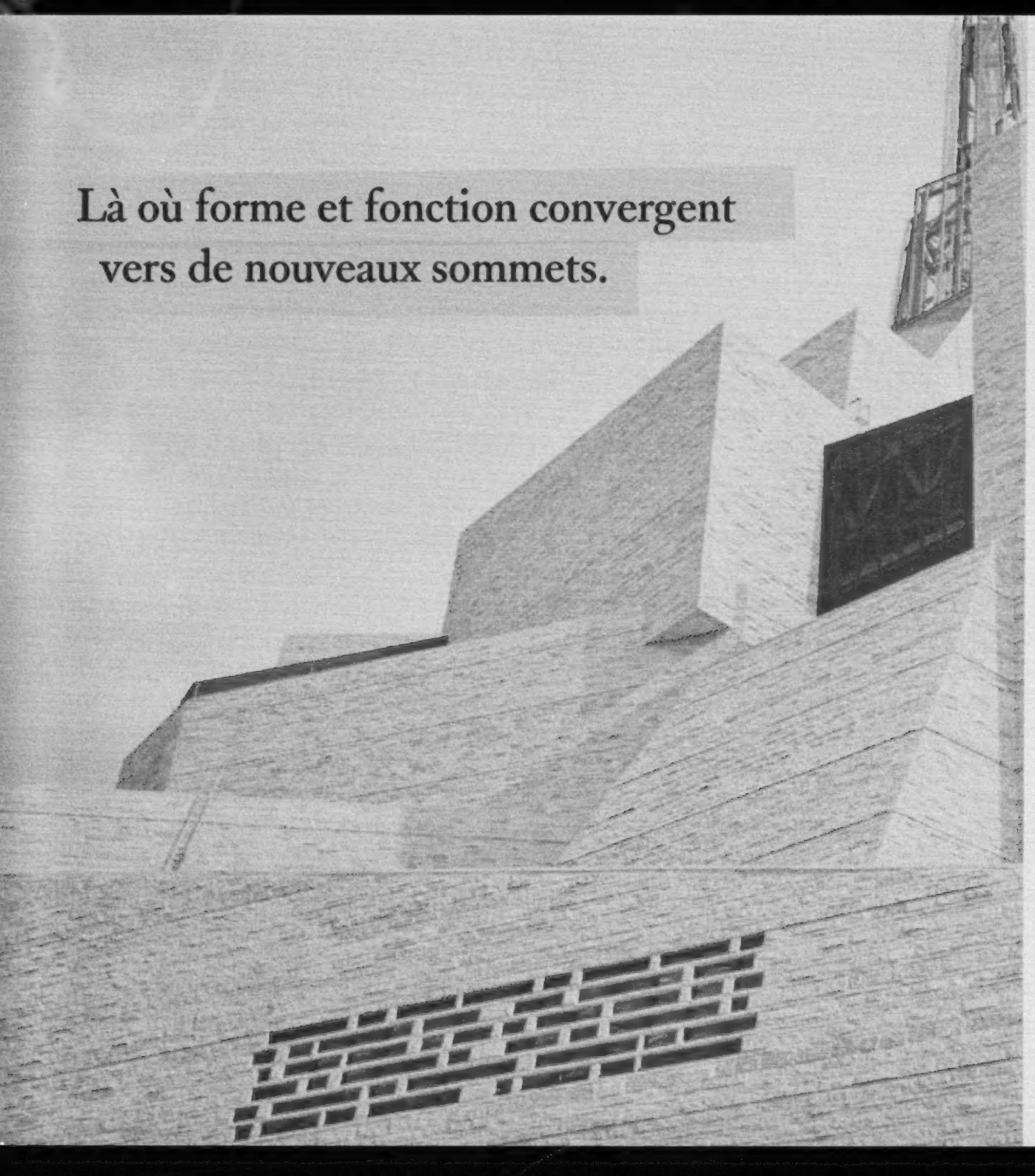
Là où forme et fonction convergent
vers de nouveaux sommets.

droits de la personne dans un contexte pertinent et contemporain. En 2012-2013, le Musée a aussi procédé à des consultations nationales auprès des représentants du ministère de l'Éducation de huit provinces et territoires, a tenu la première réunion de son Comité consultatif des enseignants du Manitoba et de son Comité consultatif jeunesse.

CAMP D'ÉTÉ AU MCDP?

De la salle de classe au salon, le MCDP est déterminé à jeter des ponts entre les citoyens canadiens grâce à des rencontres inspirantes au sujet des droits de la personne axées sur des témoignages et des thèmes. Premier musée national de l'ère numérique, le MCDP offrira de nombreux programmes d'apprentissage interactifs en ligne que les gens pourront consulter en tout temps, où qu'ils se trouvent. Toutefois, l'objectif premier du Musée sera toujours de réunir physiquement les gens, et ce, grâce à des ateliers destinés aux gens de tous âges, des conférences pour les adultes, du bricolage sur le thème des droits de la personne pour les enfants et, à compter de 2015, un camp de jour sur les droits de la personne, qui pourrait très bien devenir l'endroit où tous les enfants canadiens voudront passer leurs vacances d'été.

TÉMOIGNAGES VIVANTS, NOUVELLES PERSPECTIVES NATIONALES

Le point de mire des activités de recherche au Musée est le programme des histoires orales. Cette initiative a débuté par une série d'entretiens avec les «champions des droits de la personne» - des individus qui sont reconnus pour leur contribution à l'avancement des droits de la personne. Ce projet pilote a cédé la place à une approche plus large qui vise à explorer les expériences relatives aux droits de la personne, les acteurs et leurs actions. Le programme tient compte des événements, des lieux et des personnes qui étaient significatives pour les droits de la personne, historiques et contemporains, tout en adoptant et en transmettant la vision, la mission et le mandat du Musée. Plus de 30 nouvelles histoires orales ont été enregistrées en 2012 et 2013, et la collection comprend aujourd'hui 140 histoires racontées à la première personne.

Le Musée attire l'attention de chercheurs et d'universitaires avec son approche axée sur le « récit d'une vie ». Comme le soulignent nos chercheurs, les gens ne sont pas le produit d'un seul événement ni d'une seule expérience, mais plutôt d'un ensemble de facteurs qui les forment tout au long de leur vie. En enregistrant un témoignage portant sur toute la vie du participant plutôt qu'une simple entrevue au sujet des accomplissements qui l'ont rendu célèbre, le Musée peut réunir une collection beaucoup plus riche, d'une profonde valeur nationale et internationale. Cette façon de s'intéresser à la vie entière des participants, unique parmi les musées nationaux du Canada, permet une compréhension beaucoup plus profonde de leur témoignage oral et procure en fin de compte de nouvelles perspectives sur notre passé national et mondial.

PRÉSENCE AUTOCHTONE

Grâce à son emplacement à La Fourche – lieu de rencontre des Premières Nations du Canada depuis plus de 6 000 ans – le Musée porte une identité autochtone jusque dans ses fondations. Le Musée est en outre érigé tout près du lieu de l'occupation d'Upper Fort Garry par les Métis et de l'endroit où Louis Riel a formé le gouvernement provisoire à l'origine du Manitoba moderne. À l'intérieur du Musée, la contribution des Premières Nations, des Métis et des Inuits à l'avancement des droits de la personne sera documentée et célébrée à chaque étage, en plus d'être au cœur d'une visite architecturale unique qui permettra d'explorer l'âme autochtone de l'édifice. En 2012-2013, nous avons organisé des ateliers avec des aînés, des jeunes, des artistes et des leaders communautaires des Premières Nations pour établir un programme destiné aux artistes autochtones, qui créeront une installation permanente de plaques pour communiquer les différents concepts de droits de la personne dans une perspective autochtone.

CLICHÉS D'ÉGALITÉ

Appelons cela un appel à tous, à saveur de droits de la personne. Au printemps 2013, le Musée a lancé un appel aux couples homosexuels du Canada, leur demandant des photos d'eux-mêmes qui seraient utilisées dans une exposition relatant la lutte pour faire reconnaître le mariage entre conjoints de même sexe au Canada. Cet appel, diffusé avec l'aide de partenaires qui l'ont transmis à leurs réseaux, a reçu un taux de réponse phénoménal à l'échelle du pays. Certaines des photos seront intégrées à une galerie consacrée à l'histoire des droits de la personne au Canada et constitueront un important outil pédagogique portant sur une question contemporaine.

UNE NOUVELLE NORME EN MATIÈRE D'ACCÈS UNIVERSEL

Le MCDP a fait connaître depuis longtemps sa détermination à hausser la barre en ce qui a trait à la conception universelle et l'accessibilité. En 2013, le Conseil des Canadiens avec déficiences et le Centre de recherche en conception universelle de l'École d'art et de design de l'Ontario se sont joints au Musée pour annoncer que le MCDP affichera la conception la plus universelle qu'on ait jamais vue au Canada, mais il définira une nouvelle norme mondiale en matière d'accessibilité et d'inclusion, dépassant même les normes établies par le Smithsonian. Cet engagement traduit une ligne de pensée fondamentale selon laquelle on ne doit pas se contenter d'assurer l'accessibilité des lieux, mais il faut l'intégrer dans la conception même de l'édifice pour permettre à tous d'y participer pleinement.

POUSSER LES BONS BOUTONS

Des écrans tactiles seront intégrés à un certain nombre de galeries du Musée. Comme outil de présentation, il est difficile de faire mieux : ils permettent aux visiteurs de maîtriser le contenu, ils sont pleinement interactifs, ils sont adaptables aux besoins de chacune des expositions et, en cette époque de téléphones intelligents et de iPads, les gens sont déjà familiarisés avec leur utilisation. Les écrans tactiles ne sont toutefois pas si simples à manipuler pour les personnes aveugles ou à mobilité réduite. De concert avec le Centre de recherche en conception universelle de l'École d'art et de design de l'Ontario, le Musée travaille actuellement à la mise au point d'un clavier universel qui sera la clé de l'engagement du Musée à assurer l'accès pour tous. Un prototype de ce clavier a été dévoilé au printemps 2013 et, lorsque le Musée ouvrira ses portes l'an prochain, le clavier universel sera prêt pour permettre aux personnes ayant une vision ou une mobilité réduite de participer pleinement à l'expérience proposée par le Musée.

ABATTRE LES BARRIÈRES POUR TOUS

Même les personnes qui n'ont aucun handicap doivent parfois surmonter des obstacles pour profiter pleinement d'un musée. La croyance que les musées sont faits pour les gens d'un certain âge, d'un certain milieu ou d'un certain niveau d'éducation en est une. La perception voulant que les musées soient ennuyeux en est une autre. Une partie de l'engagement que le MCDP a pris à l'endroit de l'inclusion et de

l'accès universel consiste à viser un public aussi vaste que possible. En 2012-2013, nous avons commencé à travailler sur des possibilités de programmation conçues pour rendre le Musée accueillant et accessible pour tous. Parmi les créneaux auxquels nous pensons dans la programmation, citons les familles reconstituées et les familles monoparentales, les programmes intergénérationnels, les programmes conçus par et pour les Autochtones canadiens, et les programmes de contes gratuits pour enfants et adultes.

DES PROGRAMMES BÂTIS SUR DES PARTENARIATS

Pour construire un musée national des droits de la personne pleinement représentatif, il faut nouer de solides relations tant avec des partenaires nationaux qu'internationaux. Les relations de plus en plus nombreuses que noue le Musée avec les écoles, les universités et les éducateurs, les communautés ethnoculturelles, les jeunes et les aînés des Premières Nations, les organisations de promotion de l'égalité des sexes et des droits des personnes handicapées, des femmes et des travailleurs, et bien

d'autres partenaires encore, se reflètent dans presque chaque aspect du contenu et de la programmation du Musée. Non seulement ces relations nous permettent de proposer un contenu et des programmes pertinents et inclusifs, mais ils pavent la voie à d'autres initiatives comme des ressources pédagogiques pour les enseignants, de nouvelles possibilités de recherche, des conférences publiques et des possibilités d'apprentissage accessibles dans tout le pays. En novembre, le Musée a invité au Canada des conférenciers internationaux dont le travail consiste à jeter la lumière sur de nouvelles preuves de l'Holodomor, y compris les ordonnances et les dossiers de la police secrète soviétique. Cette série de conférences offertes dans plusieurs villes a permis de sensibiliser la population au sujet d'un événement qui a directement influé sur la vie de nombreuses personnes qui ont joué un rôle important dans la création du Canada d'aujourd'hui.

UN ÉDIFICE PHARE PREND FORME

En 2005, le concept percutant proposé par l'architecte de renommée mondiale Antoine Predock pour le MCDP a été sélectionné parmi les soumissions reçues d'architectes provenant de 21 pays. En 2009, avait lieu la première pelletée de terre. Le 20 septembre 2012, le dernier panneau de verre a été installé sur la Tour de l'espoir qui trône au sommet de l'édifice du Musée, donnant pleinement vie à la vision de Predock. Aujourd'hui, l'édifice du Musée est terminé et constitue un nouveau point de mire permanent à l'horizon de Winnipeg et dans le paysage canadien des droits de la personne. À l'intérieur, tous les principaux systèmes mécaniques fonctionnent, les lumières sont allumées, les murs et les planchers des galeries ont été finis et l'édifice est prêt pour l'installation des expositions, qui pourra débuter à la fin de 2013. L'érection du MCDP est la plus ambitieuse entreprise architecturale jamais menée au Canada depuis une génération. Rendu possible uniquement grâce au généreux soutien des gouvernements fédéral et provincial, de l'administration de la Ville de Winnipeg et de 7 500 donateurs, dont la liste s'allonge, le Musée traduit l'engagement qu'ont pris les Canadiennes et les Canadiens pour rendre le monde plus juste, plus équitable et plus humain. L'achèvement de l'édifice du MCDP est notre plus importante réalisation au cours de la dernière année. Il n'existe aucune autre structure comparable nulle part au monde.

L'ARCHITECTURE SE FAIT NUMÉRIQUE

Probablement unique au monde, l'interaction entre architecture et technologie mise de l'avant au MCDP se veut percutante sur le plan visuel, mais plus important encore, elle reflète la subtilité et la complexité inhérentes aux questions de droits de la personne. Au théâtre multimédia du Musée,

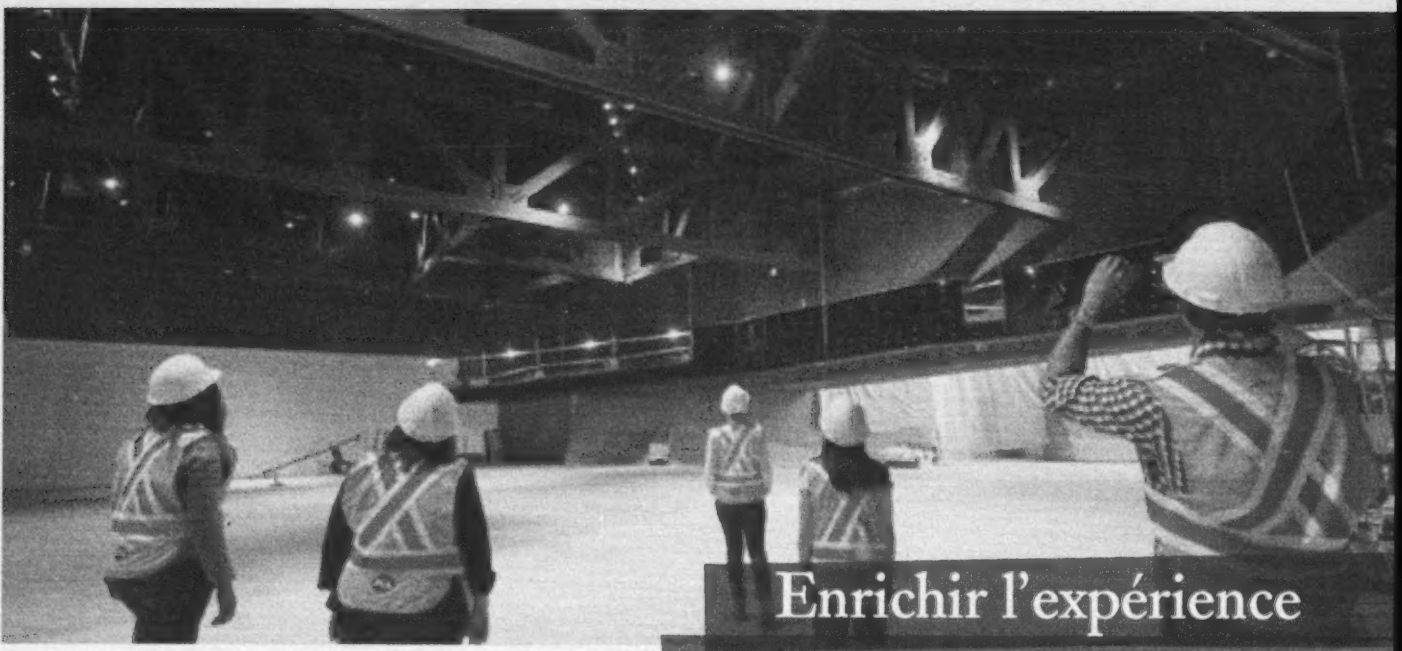

Enrichir l'expérience des visiteurs.

les visiteurs connaîtront une expérience immersive grâce à une surface de projection deux fois la taille d'un écran de cinéma commercial. Une ligne de temps ondulée illustrera les grands moments de l'histoire des droits de la personne d'hier à aujourd'hui. Bien que la présentation elle-même comprenne des éléments numériques, la ligne de temps suit les contours physiques des imposants murs de pierre de la galerie – fusion entre l'intangible et le concret qui invite les visiteurs à réfléchir à la relation entre les droits que nous tenons pour acquis et ceux qui, pour certains citoyens, demeurent encore hors de portée.

LA CONVERSATION VA BON TRAIN

Bien que le MCDP ne soit pas encore ouvert, la conversation en ligne va bon train. À la fin de l'année financière, l'audience Facebook francophone et anglophone du Musée comptait plus de 5 100 abonnés, et le Musée s'enorgueillit d'être le deuxième groupe d'utilisateurs le plus actif parmi ceux de tous les musées nationaux du Canada, et ce, malgré le fait qu'il n'ait pas encore de présence physique. Le Musée compte aussi de plus en plus d'abonnés sur Twitter, leur nombre ayant presque doublé entre mars 2012 et mars 2013. Au printemps 2012, nous avons

lancé un blogue hebdomadaire, le « blogue des initiés ». Rédigé par le personnel du Musée, il permet aux lecteurs de pénétrer en coulisse pour découvrir tout ce qui se fait au Musée, depuis la création des expositions à la construction des éléments intérieurs, en passant par la recherche.

FAIRE PARTAGER NOTRE HISTOIRE

En 2012-2013, le nombre d'articles publiés dans les médias locaux et nationaux à propos des activités organisées par le Musée et de ses réalisations a augmenté. L'annonce de l'initiative nationale d'enseignement et d'apprentissage entreprise avec la Fédération canadienne des enseignantes et des enseignants et celle de la série de conférences données dans plusieurs villes sur le génocide ukrainien, l'Holodomor, ont été couvertes par les principaux marchés des médias du Canada. De plus, nous avons élargi les possibilités pour les Canadiennes et les Canadiens de découvrir le Musée par l'intermédiaire du personnel, de l'équipe de direction et du Conseil d'administration. La deuxième assemblée publique annuelle du Musée, tenue à l'école secondaire de Sisler, à Winnipeg, et diffusée sur le Web partout dans le monde, a procuré aux futurs visiteurs l'occasion de poser des questions sur des sujets très variés, que ce soit à propos de la construction de l'édifice, ou encore, des expositions, des programmes et des campagnes de marketing. Nous avons aussi élargi notre populaire programme de visites du périmètre du chantier, qui a atteint des sommets en 2012, puisque 1 500 personnes ont participé aux visites guidées au cours du printemps et de l'été.

VISAGES AMICAUX, TREMPLIN POUR LES JEUNES

Le MCDP utilisera des outils et des technologies numériques pour informer et inspirer les visiteurs et pour favoriser les conversations, mais le Musée ne perdra jamais de vue le fait que les droits de la personne, fondamentalement, mettent en scène des êtres humains. En 2012-2013, le MCDP a jeté les bases d'un programme de préposés du Musée, ce qui lui permettra de faire en sorte que les visiteurs auront de réelles interactions avec des membres du personnel et des bénévoles compétents. Le programme vise à enrichir l'expérience des

visiteurs, pour que leur passage au Musée soit toujours agrémenté d'un visage amical ou d'une bonne conversation. Grâce à ce programme, le Musée offrira des occasions de développement à la prochaine génération de défenseurs des droits de la personne.

de nouveaux emplois. La possibilité de contribuer à changer le monde en travaillant dans le domaine de la recherche, des médias numériques, de la programmation publique et éducative, des collections et de la conception a attiré à Winnipeg les meilleurs

Des conversations qui font réfléchir.

UN ACCUEIL WINNIPÉGOIS

L'inauguration du Musée attirera des milliers de visiteurs à Winnipeg. Certains viendront pour être parmi les premiers à prendre part à une expérience muséale inspirante qui n'a pas son pareil dans le monde. D'autres viendront pour profiter des activités et célébrations qui marqueront l'ouverture officielle du Musée. Quoi qu'il en soit, un groupe de sympathiques bénévoles du Manitoba sera prêt à accueillir nos invités, dignitaires et partenaires nationaux et internationaux dès leur arrivée.

REMPLIR UNE MISSION SOCIALE : UNE BONNE AFFAIRE

Le MCDP contribue à un monde meilleur, mais aussi à renforcer l'économie locale et nationale. Non seulement le Musée générera-t-il des millions de dollars à perpétuité en nouvelles taxes provinciales et fédérales, mais il contribue déjà à créer

talents du Canada et d'ailleurs. Des analyses indépendantes révèlent que le MCDP générera des retombées économiques considérables qui profiteront directement à la région. Les activités économiques du Musée lui-même visent à démontrer qu'un mandat à forte teneur sociale peut être synonyme d'affaires florissantes. En 2012-2013, nous avons accordé beaucoup d'importance à la création d'un ensemble de programmes générateurs de revenus. Parmi les principales réalisations de la dernière année à cet égard, citons l'élaboration de plans de dotation en personnel et de procédures d'exploitation pour les activités génératrices de revenus et les services aux visiteurs, la publication d'un appel d'offres pour le restaurant et les services de traiteur, et enfin, l'établissement de plans pour la location des locaux du Musée. Nous avons terminé la configuration des systèmes de technologie de l'information nécessaires aux

admissions, aux adhésions, à la location de salles et à la vente au détail et nous avons mis la dernière main aux plans du programme d'adhésions au Musée.

CRÉER DES EMPLOIS, SOUTENIR UN PERSONNEL HORS PAIR

Essentiel pour pouvoir passer de la planification à l'exploitation, l'affichage de postes a commencé au début de 2013 pour la sélection du personnel qui accueillera les visiteurs. Des dizaines d'emplois permanents seront créés dès l'ouverture du Musée : préposés à la billetterie, à l'admission, à la vente au détail; animateurs des programmes; personnel de sécurité; préposés à l'entretien paysager. Au MCDP, nous aspirons à devenir un employeur de choix, offrant un milieu de travail qui reflète les valeurs de notre organisation. Des activités de perfectionnement professionnel et d'apprentissage organisées par le personnel battent déjà leur plein au Musée, qu'il s'agisse du club de lecture sur les droits de la personne qui se réunit le midi, de projections de films sur les droits de la personne ou d'une série de conférences de perfectionnement professionnel données par des spécialistes d'autres organisations pour transmettre différentes perspectives et les pratiques exemplaires.

UN ÉCHÉANCIER SERRÉ

L'échéancier visant à rendre le Musée tout à fait opérationnel à temps pour l'inauguration est excessivement serré. Plus de 60 projets et processus internes doivent être terminés avant l'ouverture et il faut synchroniser les activités pour éviter tout chevauchement ou retard des différentes étapes. Nous avons d'ailleurs mis en œuvre un plan directeur de gestion de projet en 2012, supervisé par un tiers, pour faire en sorte que le Musée respecte à la fois l'échéancier et le budget prévus. Le plan vise à faire en sorte que le Musée soit pleinement opérationnel au moment de l'inauguration, et ce, en portant sur des activités comme l'aménagement des galeries, l'installation de l'équipement audiovisuel, l'essai des expositions et les travaux de construction. Le plan directeur de gestion de projet est conçu pour mettre à profit les points forts et éviter les retards entre les différentes étapes du projet, qui pourraient faire grimper les coûts.

S'ASSURER UNE FORTE CROISSANCE DU FINANCEMENT

Comme nous nous y étions engagés dans le Plan d'entreprise 2012-2013, nous avons accordé beaucoup d'importance, au cours de la dernière année, au soutien organisationnel de la campagne de financement organisée par les Amis du Musée canadien pour les

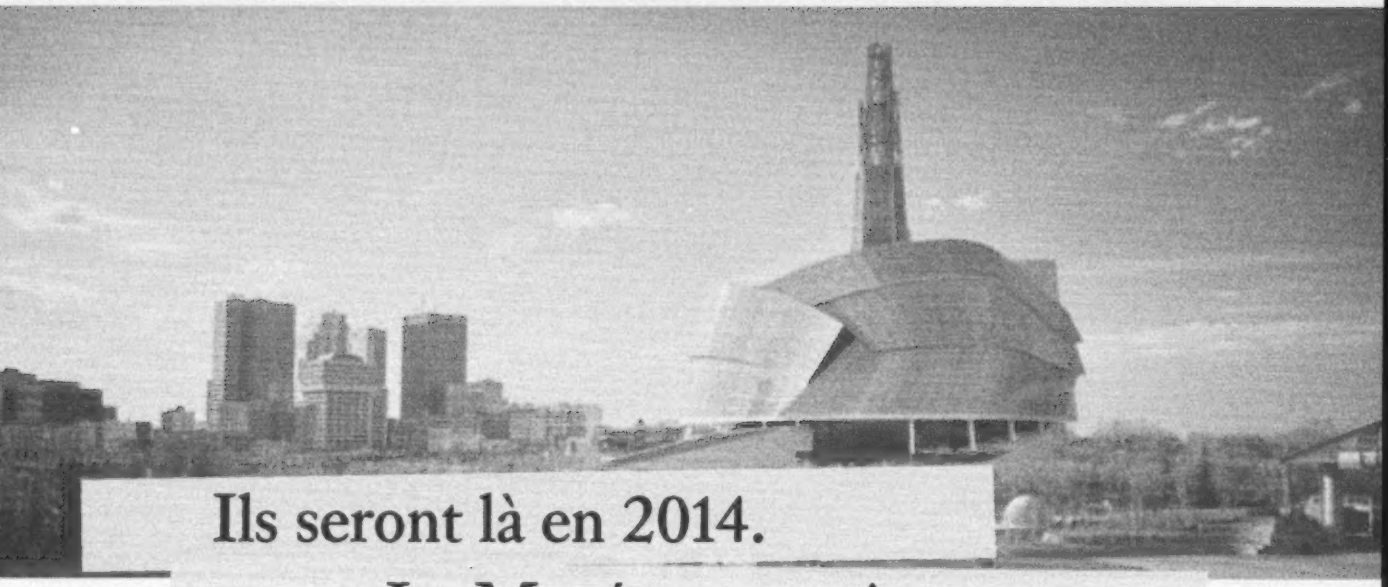

Ils seront là en 2014.
Le Musée sera prêt.

droits de la personne. Malgré cette période d'incertitude économique qui touche toute la planète, cette campagne a connu un franc succès puisque les Amis du Musée ont pu réunir six millions de dollars provenant de nouvelles contributions du secteur privé au cours de la dernière année. Pour aider les Amis du Musée à tabler sur ce succès, le Musée a offert des visites guidées du site aux principaux donateurs potentiels, a fourni des conférenciers pour des activités destinées aux donateurs, a mis les installations du Musée à la disposition des Amis, a collaboré à la préparation d'une nouvelle annonce d'intérêt public et a aidé à relever les possibilités d'associer le nom de grands donateurs potentiels au Musée.

PRÉPARER L'AVENIR

Au cours des années qui viennent, le Musée devra faire une transition entre l'étape de démarrage et l'exploitation à long terme. Pour l'équipe de direction du Musée comme pour le Conseil d'administration, la planification de cette transition demeurera un souci constant. En 2012-2013, nous avons entrepris de dresser une stratégie de gestion des documents afin que le savoir organisationnel soit préservé au fur et à mesure que le Musée évoluera et prendra de l'ampleur. On prévoit aussi de nouveaux protocoles d'évaluation pour garantir que le Musée tire le maximum d'efficacité et de valeur de chacun de ses domaines d'activité.

ALLER DE L'AVANT

Au cours de l'année qui vient, notre souci premier est de faire en sorte que le Musée soit prêt à offrir aux visiteurs une expérience inégalée lorsqu'il ouvrira ses portes.

Au 31 mars 2013, la construction de l'extérieur de l'édifice était essentiellement terminée et tous les autres contrats pour l'édifice de base avaient été attribués. L'aménagement de l'espace des galeries était censé commencer en septembre 2012, mais ces travaux ont été reportés vu que le Musée ne pouvait pas établir le contrat d'intégration des éléments audiovisuels jusqu'à ce que le financement du Musée soit confirmé. Au 31 mars 2013, les contrats liés à la fabrication des expositions, au matériel audiovisuel et à l'intégration ont été lancés puis attribués.

La fabrication, le prototypage et l'essai des expositions se poursuivront et leur installation proprement dite débutera au cours de l'automne 2013. Nous poursuivrons le travail concernant les installations numériques, les présentations interactives et les films, et des essais auront lieu avec des utilisateurs sur place et avec des utilisateurs externes lorsque les projets parviendront aux dernières étapes de leur réalisation. Nous avions prévu que la recherche d'objets et d'images soit terminée en 2012-2013, mais l'étendue de ces travaux a été ajustée en fonction de l'échéancier directeur du projet et la recherche se poursuivra en 2013-2014. Tel que prévu, des pairs extérieurs ont été engagés pour effectuer un examen de chaque approche proposée pour les galeries. Également en 2012-2013, le Musée a fait faire une série d'examens externes de l'ensemble du contenu inaugural. Au moyen du Conseil consultatif sur les droits de la personne, qui fournit des conseils au président, et de l'engagement de plusieurs universitaires indépendants ayant de l'expertise dans une variété de domaines liés aux droits de la personne, les plans du Musée liés au contenu ont fait l'objet d'évaluations visant à déterminé si le contenu proposé est complet et équilibré. Le processus a permis de repérer des domaines devant être perfectionnés; il a aussi permis de confirmer que le Musée est déjà en bonne voie de mettre en place une série d'expositions inaugurales dignes d'un musée national. Nous mettrons aussi la dernière main au site Web, entièrement refondu, et le mettrons en ligne pour offrir au monde un contenu gratuit, d'une riche interactivité, sur les droits de la personne, de manière à rendre l'expérience du MCDP accessible à tous.

Nous poursuivrons l'élaboration des programmes destinés au public et aux écoles avec un ensemble de programmes inauguraux qui seront annoncés en 2014. La vente

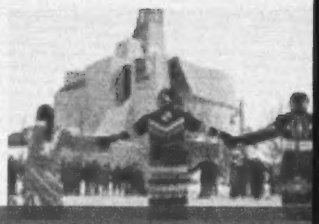

Renforcer les liens communautaires chez nous et partout dans le monde.

d'adhésions au Musée commencera aussi, suivie de la vente de billets d'admission en ligne et en personne.

À l'intérieur de l'édifice, l'aménagement des espaces de bureau, qui était prévu pour février 2013, a aussi été reporté de plusieurs mois pour des raisons de coût-efficacité et pour ne pas déranger les travaux d'aménagement des galeries, déjà en cours. On a tenu compte de ces changements dans l'échéancier directeur du Musée, qui est surveillé à l'externe, et il n'y a pas d'incidence sur le budget du projet ou sur l'échéancier directeur menant à l'ouverture en 2014. Les derniers travaux de surfaçage seront terminés, de même que les travaux de finition et l'essai des systèmes; à l'extérieur, nous continuerons les travaux d'aménagement paysager dans le respect de l'environnement, conformément à l'engagement du Musée d'obtenir le statut d'édifice écologique (certification LEED).

En travaillant de concert avec des partenaires locaux et internationaux du secteur du tourisme, le Musée lancera une grande campagne de marketing en 2013 afin de soulever l'intérêt pour les activités d'inauguration et la vente des billets de la première année d'activité. Nous lancerons de nouvelles activités de vente au détail et de nouvelles gammes de produits et nous commencerons à prendre des réservations pour la location de nos locaux en 2014 pour des conférences et ateliers, des activités communautaires et corporatives et des réunions privées.

Le Musée dévoilera à la fin de 2013 des plans visant à faire en sorte que les entreprises locales, les hôtels et les restaurants, les gouvernements et l'administration municipale, les écoles, les universités et les organisations communautaires puissent tous jouer un rôle dans les événements soulignant l'inauguration, qui attireront des visiteurs du monde entier. Nous mettrons la dernière main à nos plans visant à recruter des bénévoles qui feront en sorte que chacun des visiteurs reçoive un accueil personnalisé et jouisse d'une expérience qui reflète à la fois le meilleur de l'esprit communautaire de Winnipeg et la détermination du Musée à assurer la mobilisation et l'inclusion de tous.

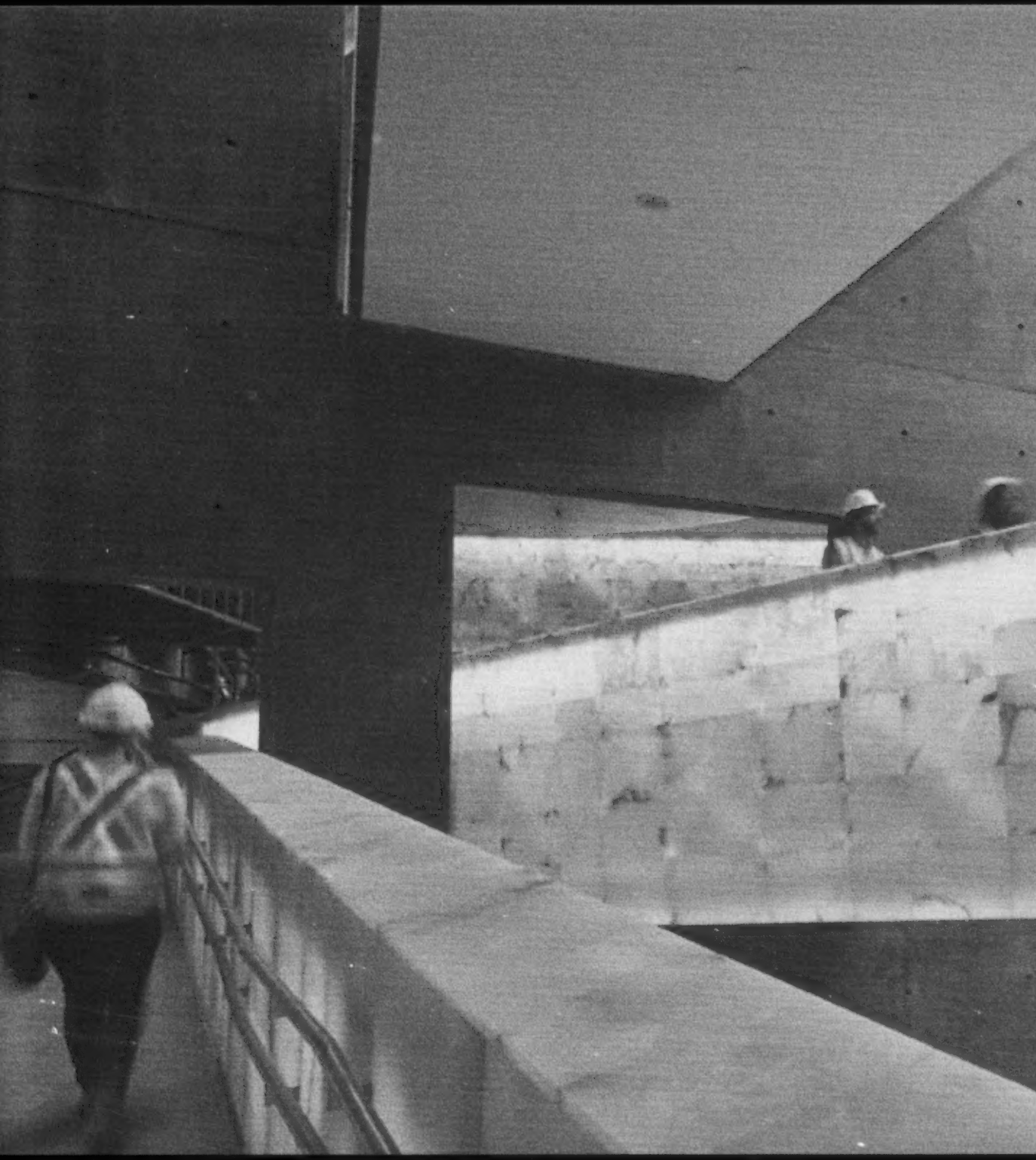

Un lieu où l'on reconnaît
que chacun a ses propres
forces et capacités.

COMMENTAIRES ET ANALYSE DE LA DIRECTION

Le Musée canadien des droits de la personne (MCDP), constitué en tant que société en 2008, vise à offrir des rencontres avec les droits de la personne qui sont riches de sens, à encourager la réflexion et le dialogue et à habiliter les visiteurs à créer des changements concrets dans la vie des autres.

La Société présente des assises solides sur le plan financier et opérationnel afin d'appuyer ce travail essentiel. Dans la mise en œuvre de sa mission, la Société adhère à des pratiques exemplaires par l'entremise d'une culture de gestion qui favorise l'amélioration continue et une reddition de comptes complète au Parlement et à la population canadienne.

La Société est classée comme un organisme sans but lucratif du secteur public (« OSBLSP ») et elle applique les normes comptables pour le secteur public applicables aux OSBLSP. Les états financiers sont préparés conformément aux normes comptables canadiennes pour le secteur public. La Société respecte également les exigences en matière de présentation d'information trimestrielle par la publication de ses états financiers trimestriels et annuels sur son site Web.

APERÇU FINANCIER

Les principales activités d'investissement en immobilisations et opérationnelles de la Société au cours de 2012-2013 ont comporté l'achèvement de l'édifice de base du Musée, la planification et la conception des expositions, l'élaboration de la programmation, ainsi que l'élaboration et la mise en œuvre des activités d'exploitation et des systèmes.

Le quasi-achèvement de l'édifice de base a été réalisé le 31 mars 2013. La gestion des coûts, le respect d'un plan directeur de gestion de projet et le report de coûts ciblés permettront à la Société de compléter le projet d'immobilisations en respectant le budget approuvé de 351 millions de dollars pour le projet.

La Société a terminé l'exercise avec un résultat d'exploitation positif.

ORIENTATION STRATÉGIQUE

Le Conseil d'administration de la Société élabore une orientation stratégique afin de guider l'organisation. L'orientation stratégique établie pour 2012-2013 comprenait les priorités suivantes :

- Compléter la construction de l'édifice de base en respectant le budget approuvé pour le projet;
- Concevoir des expositions et une programmation de classe mondiale pour l'ouverture du Musée en 2014 et par la suite;
- Établir le fonctionnement et la présence du Musée pour assurer un état de préparation opérationnelle complète pour l'ouverture du Musée en 2014;
- Appuyer la campagne de collecte de fonds des Amis du Musée canadien des droits de la personne qui aidera à financer les coûts d'immobilisations ainsi que la programmation et les activités à long terme.

ANALYSE DE L'ENVIRONNEMENT

Plusieurs facteurs internes ou externes influent sur la capacité de la Société à compléter la construction et à concevoir les expositions et la programmation en respectant le budget, à recruter et conserver une main-d'œuvre compétente et professionnelle, à attirer les visiteurs une fois que le Musée aura ouvert ses portes et à financer ses activités permanentes. Le Plan d'entreprise du Musée est conçu pour diriger son succès continu à la lumière des facteurs suivants, qui définissent son environnement :

Forces et possibilités

- Appui soutenu de toutes instances gouvernementales;
- Croissance continue année après année de l'appui de donateurs privés;
- Activités génératrices de produits, dont une présence croissante de la vente au détail, des programmes de vente d'abonnements en voie d'élaboration et un intérêt important pour la location des installations;
- Intérêt significatif de la part des touristes et des occasions de tourisme de niche pour des catégories de visiteurs et des marchés ciblés;
- Proximité de La Fourche, un lieu de rencontre historique et l'attraction touristique la plus visitée à Winnipeg;

- Tendance de la société à être plus intéressée et sensibilisée aux droits de la personne;
- Possibilité de « bien faire les choses » à l'aide d'un modèle innovateur de mobilisation, de partenariat et de conception inclusive;
- Construction de l'édifice de base entièrement octroyée et quasi achevée au 31 mars 2013;
- Confirmation de fonds assurés et plan directeur de gestion de projet contrôlé de l'extérieur pour s'assurer que l'édifice, les galeries et les systèmes sont opérationnels pour l'ouverture en 2014.

Risques et défis

- Incertitude économique mondiale persistante;
- Construction complexe des immobilisations pour laquelle une stratégie détaillée de gestion des risques a été mise en œuvre;
- Sujets controversés;
- Attentes externes élevées en matière d'excellence;
- Maintien de l'appui pour la collecte de fonds en vue d'achever la campagne de fonds de capitaux.

BUDGET D'EXPLOITATION : UN SURVOL

En faisant du MCDP une institution culturelle nationale et une société d'État fédérale, le gouvernement du Canada s'est engagé à lui fournir jusqu'à 21,7 millions de dollars à titre de budget d'exploitation annuel.

Comme le Musée passe de la phase planification à celle de l'exploitation, l'évaluation des besoins prévus aux fins de l'exploitation après son ouverture se poursuit toujours. Les estimations et le calendrier des besoins continus de la Société seront confirmés au cours de 2013-2014 lorsque les premières expositions, la programmation, l'infrastructure des technologies de l'information, les systèmes d'exploitation et les activités génératrices de produits seront complétés et mis en œuvre.

BUDGET D'EXPLOITATION : LES RÉSULTATS EN FIN D'EXERCICE

Pour assurer l'état de préparation opérationnelle en vue de l'ouverture du Musée en 2014, la Société a prévu un manque à gagner et a reçu un total de 21,7 millions de dollars à titre de fonds d'exploitation pour achever les initiatives de chaque domaine de programmation du Musée.

Le Musée envisageait d'utiliser environ 8,5 millions de dollars de crédits de fonctionnement pour payer les coûts associés aux projets en immobilisations liés à l'ouverture du Musée, comme le matériel informatique, l'infrastructure du réseau, le développement de logiciels, les applications média et l'aménagement du nouvel édifice pour appuyer les activités.

Les dépenses en immobilisations réelles engagées en 2012-2013 se sont élevées à 2,4 millions de dollars. Du solde de 6,1 millions de dollars qui avait été prévu pour les immobilisations, un montant de 5,8 millions a été reporté à 2013-2014 parce que les contrats ont été octroyés plus tard que prévu au cours de l'exercice et qu'ils seront facturés au cours du prochain exercice.

Dans plusieurs cas, bien que les dépenses en immobilisations liées à l'élaboration des expositions et des programmes aient été imparties, les travaux en vertu de ces contrats se sont poursuivis au cours l'exercice suivant et les dépenses prévues n'ont pas toutes été engagées au cours de l'exercice 2012-2013.

Le calendrier pour la prise en charge et le contrôle du nouvel édifice par le Musée de l'entrepreneur du projet et la décision de reporter le moment du déménagement des employés du MCDP dans le nouvel immeuble ont également donné lieu à des dépenses prévues qui sont reportées à l'exercice 2013-2014. Les dépenses prévues, qui comprennent l'élaboration de la nouvelle infrastructure informatique, l'acquisition de matériel informatique et d'autre matériel requis pour faire fonctionner le nouvel édifice de base et appuyer les fonctions administratives du Musée, seront engagées en 2013-2014, une fois que la prise de possession de l'immeuble aura été transférée officiellement au MCDP.

Le total des charges d'exploitation s'est élevé à 13,7 millions de dollars pour l'exercice terminé le 31 mars 2013 par rapport à 10,9 millions au cours de l'exercice précédent. Les dépenses de 2012-2013 du Musée comprennent une augmentation de 900 000 $ pour le coût des installations, une hausse de 500 000 $ pour les services professionnels et spéciaux en vue d'assurer l'état de préparation pour l'ouverture et l'augmentation prévue du personnel affecté au contenu et à la programmation au cours de la période menant à l'ouverture en 2014, bien que le total des charges du personnel soit inférieur au montant prévu.

La Société a terminé l'exercice avec un résultat d'exploitation positif de 909 000 $. Les charges d'exploitation liées à la dotation en personnel, au bureau et à l'administration ont été moins élevées que celles budgétées en raison du report des installations et des postes au service de la sécurité qu'après le quasi-achèvement de l'édifice de base et aussi du fait que l'embauche pour des postes spécialisés a été plus longue que prévue.

Dépenses opérationelles par programe pour 2013-2014

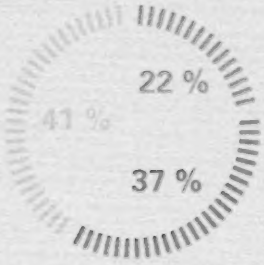

- Édifice permanent et installations temporaires 2,942 millions de dollars
- Administration et gestion d'enterprise 5,124 millions de dollars
- Contenu et programmation du Musée 5,612 millions de dollars

BUDGET D'EXPLOITATION : UN APERÇU

Le Musée est limité à 21,7 millions de dollars et prévoit des crédits de cet ordre en 2013-2014. Selon le plan de dotation de la Société, l'effectif du Musée passera de 76 employés au 31 mars à plus de 100 employés, car le Musée continue son passage de la phase de planification à celle de l'exploitation au cours de la période menant à l'ouverture. L'embauche se concentrera notamment dans les domaines liés aux activités génératrices de produits du Musée, comme la vente d'abonnements, les droits d'entrée et la vente au détail, ainsi que dans les autres domaines touchant les touristes, dont la programmation publique, l'exploitation de l'édifice et la sécurité.

L'élaboration, la fabrication, l'installation et l'essai des premières expositions seront l'objectif principal en 2013-2014. Par ailleurs, des services professionnels seront requis pour épauler davantage le personnel dans des domaines exigeant une expertise spécialisée. L'élaboration des programmes éducatifs et publics se poursuivra en parallèle avec la croissance des services de l'apprentissage et de la programmation et des partenariats avec des organismes éducatifs et des droits de la personne, autant

au Canada qu'à l'étranger. L'infrastructure et les actifs pour les médias et la technologie qui avaient été reportés seront achetés au cours du prochain exercice.

Le Musée affectera des fonds pour une campagne élargie de communication et de commercialisation en 2013-2014 afin d'appuyer des occasions touristiques et de promouvoir d'autres activités génératrices de produits au cours de la première année d'exploitation du Musée.

En 2013-2014, le Musée continuera à parfaire ses budgets pour les cinq exercices suivant l'ouverture. Une fois le Musée ouvert et pleinement opérationnel, la Société sera en mesure de mieux évaluer ses besoins opérationnels permanents.

Le Musée continuera à planifier et à tenir compte de facteurs comme la maintenance, la réparation des immobilisations, l'inflation et les paiements en remplacement d'impôts.

PROJET DE CONSTRUCTION : UN APERÇU

Avec la construction de l'édifice de base essentiellement achevée, le MCDP représente aujourd'hui une icône architecturale unique. L'installation de la dernière plaque de verre en septembre 2012 a annoncé l'achèvement de l'extérieur du Musée et marqué une transition importante de la construction de l'édifice de base à l'aménagement de l'espace intérieur des galeries et de la préparation de l'édifice pour l'installation des expositions.

Le Comité de vérification du Conseil d'administration continue de surveiller le projet de l'édifice, y compris le calendrier des travaux de construction restants à l'intérieur, de l'aménagement des expositions et l'achèvement du projet dans le respect du budget. Avec la confirmation du financement en 2012, le projet d'immobilisation respecte le budget de 351 millions de dollars et le calendrier des travaux pour l'ouverture en 2014.

PROJET DE CONSTRUCTION : LE BUDGET

La construction du MCDP a été le premier musée national au Canada à être construit grâce à des apports des instances fédérales, provinciales et municipales, en plus d'apports importants du secteur privé.

En juin 2012, le gouvernement du Canada a approuvé l'utilisation de 35 millions de dollars de crédits prévus pour les exercices ultérieurs afin de permettre au Musée d'achever le projet d'immobilisations et de confirmer son ouverture en 2014. Le Musée a reçu 25 millions de dollars de ces fonds en

2012-2013 et le solde de 10 millions sera reçu en 2013-2014. Par ailleurs, un montant de 10 millions de dollars des crédits de fonctionnement pour 2011-2012 avait été reporté et reçu en 2012-2013 pour être utilisé dans le cadre du projet d'immobilisations. On prévoit réduire les crédits de fonctionnement futurs sur plusieurs exercices après l'ouverture, soit à compter en 2018-2019.

Une évaluation des risques liés à toutes les facettes du projet qui restent, ainsi qu'un plan directeur de gestion de projet contrôlé de l'extérieur et une diligence à économiser et à reporter des coûts permettront au Musée d'achever le projet en respectant le budget de 351 millions de dollars. Au 31 mars 2013, l'édifice de base est achevé à 97 p. cent et 100 p. cent des travaux ont fait l'objet d'appel d'offres. L'ensemble du projet d'immobilisations est complété à 84 p. cent au 31 mars, les demandes de soumissions pour l'aménagement, la fabrication et l'installation des expositions sont en cours et seront complétées en 2013-2014.

À la clôture de l'exercice 2012-2013, les immobilisations en construction du Musée avaient augmenté de 58,6 millions de dollars, pour se chiffrer à 286,1 millions.

Au 31 mars 2013, le Musée détenait 22,2 millions de dollars en trésorerie affectée.

Avancement du projet d'immobilisation par secteur (en date du 31 mars 2013)

Degré d'avancement par secteur (en pourcentage selon les dépenses engagées envers l'aquisution d'immobilisation)	
Bâtiment de base	97 %
Aménagement de l'espace d'exposition	10 %
Coneption et fabrication des expositions	23 %
Coûts du terrain et d'administration	100 %

PROJET DE CONSTRUCTION : LA GESTION DES RISQUES

Autant l'architecture iconique du Musée que l'essence et la portée de son mandat sont sans précédent au Canada. La complexité inhérente du projet du Musée présente une gamme de défis qui exige une gestion prudente et des stratégies efficaces pour cerner et atténuer les risques.

Le concept architectural de l'édifice du Musée est extrêmement complexe. Une équipe de projet, comprenant le personnel du Musée, les architectes concepteur et

exécutant, les experts-conseils et le maître d'œuvre, a été constituée au début du projet afin de gérer et surveiller tous les aspects du projet de construction, notamment les changements aux devis, les d'ajouts ou les retraits à l'étendue des travaux.

On a eu recours à un processus d'approvisionnement intégrant une aide à la conception qui fait en sorte que, contrairement au processus d'appel d'offres habituel, les sous-traitants sont appelés à contribuer à l'élaboration du concept dès l'étape de préparation des plans et devis du projet, injectant une précieuse expertise dans la conception des plans, la planification des travaux, l'échéancier, l'établissement des budgets (incluant la détermination de mesures de réduction de coûts) et les appels d'offres. Il s'agit donc d'un travail d'équipe entièrement centré sur la réalisation du projet. Cette méthode a été utilisée avec succès pour les travaux de structure, de mécanique et d'électricité, ainsi que par le fournisseur de la surface extérieure vitrée.

Un calendrier directeur du flux des travaux, suivi et contrôlé de l'extérieur par Stantec Consulting, décrit en détail les étapes importantes d'un projet – de la construction de l'édifice de base en passant par le prototypage des expositions et l'élaboration de la programmation – et comprend des échéanciers et des repères clairement établis. Un calendrier complémentaire du flux des travaux pour les expositions, examiné régulièrement par les principaux membres de l'équipe des expositions, permet d'assurer que tous les aspects de la planification et de la conception des expositions suivent un calendrier et un plan de travail rigoureux.

Un plan directeur de gestion de projet, élaboré en partenariat avec GBA, régit tous les aspects de la progression du Musée après l'achèvement de l'édifice de base. Le plan donne l'assurance que les principales activités, dont l'aménagement des expositions, les installations audiovisuelles et l'exploitation de l'édifice, soient étroitement gérées afin de respecter le calendrier des travaux et les objectifs budgétaires. Le plan établit un chemin critique ciblé sur la maximisation des ressources du Musée, la détermination des gains d'efficience et la mise en œuvre des processus nécessaires pour assurer l'état de préparation opérationnelle pour l'ouverture du Musée en 2014.

RESPONSABILITÉ DE LA DIRECTION

La direction a préparé les états financiers inclus dans le présent rapport annuel conformément aux normes comptables canadiennes pour le secteur public et elle est responsable de l'intégrité et de l'objectivité des données qui y figurent. Ces états financiers comprennent des montants fondés nécessairement sur les estimations et le jugement de la direction. Les informations financières présentées ailleurs dans le rapport annuel concordent avec celles contenues dans les états financiers.

Pour s'acquitter de ses responsabilités relatives à l'intégrité et à la fidélité des états financiers, la direction a conçu et maintient des documents comptables, des contrôles financiers et de gestion, des systèmes d'information et des pratiques de gestion. Ces mesures visent à donner une assurance raisonnable que l'information financière est fiable, que les actifs sont protégés et contrôlés, et que les opérations sont conformes à la *Loi sur la gestion des finances publiques* et ses règlements ainsi qu'à la *Loi sur les musées* et ses règlements et aux règlements administratifs de la Société.

Le Conseil d'administration a la responsabilité de veiller à ce que la direction s'acquitte de ses responsabilités en matière d'information financière et de contrôle interne. Il confie cette tâche au Comité de vérification, composé de deux administrateurs de la Société. Le Comité de vérification rencontre la direction et l'auditeur externe indépendant afin d'examiner la façon

avec laquelle les responsabilités relatives aux états financiers sont acquittées, ainsi que pour discuter de l'audit, des contrôles internes et d'autres questions financières pertinentes. Le Comité de vérification a examiné les états financiers en compagnie de l'auditeur externe et les approuvés.

L'auditeur externe de la Société, soit le vérificateur général du Canada, audite les états financiers et en fait rapport au ministre du Patrimoine canadien et des Langues officielles, qui est responsable envers le Parlement du Musée canadien pour les droits de la personne.

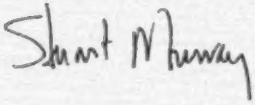

Stuart A. Murray
Le président-directeur général

Susanne Robertson, C.A.
Chef des opérations financières

Le 3 juin 2013

RAPPORT DE L'AUDITEUR

Auditor General of Canada
Vérificateur général du Canada

RAPPORT DE L'AUDITEUR INDÉPENDANT

Au ministre du Patrimoine canadien et des Langues officielles

Rapport sur les états financiers

J'ai effectué l'audit des états financiers ci-joints du Musée canadien pour les droits de la personne, qui comprennent l'état de la situation financière au 31 mars 2013, et l'état des résultats, l'état des gains et pertes de réévaluation, l'état des variations de l'actif net et l'état des flux de trésorerie pour l'exercice clos à cette date, ainsi qu'un résumé des principales méthodes comptables et d'autres informations explicatives.

Responsabilité de la direction pour les états financiers

La direction est responsable de la préparation et de la présentation fidèle de ces états financiers conformément aux Normes comptables canadiennes pour le secteur public, ainsi que du contrôle interne qu'elle considère comme nécessaire pour permettre la préparation d'états financiers exempts d'anomalies significatives, que celles-ci résultent de fraudes ou d'erreurs.

Responsabilité de l'auditeur

Ma responsabilité consiste à exprimer une opinion sur les états financiers, sur la base de mon audit. J'ai effectué mon audit selon les normes d'audit généralement reconnues du Canada. Ces normes requièrent que je me conforme aux règles de déontologie et que je planifie et réalise l'audit de façon à obtenir l'assurance raisonnable que les états financiers ne comportent pas d'anomalies significatives.

Un audit implique la mise en œuvre de procédures en vue de recueillir des éléments probants concernant les montants et les informations fournis dans les états financiers. Le choix des procédures relève du jugement de l'auditeur, et notamment de son évaluation des risques que les états financiers comportent des anomalies significatives, que celles-ci résultent de fraudes ou d'erreurs. Dans l'évaluation de ces risques, l'auditeur prend en considération le contrôle interne de l'entité portant sur la préparation et la présentation fidèle des états financiers afin de concevoir des procédures d'audit appropriées aux circonstances, et non dans le but d'exprimer une opinion sur l'efficacité du contrôle interne de l'entité. Un audit comporte également l'appréciation du caractère approprié des méthodes comptables retenues et du caractère raisonnable des estimations comptables faites par la direction, de même que l'appréciation de la présentation d'ensemble des états financiers.

J'estime que les éléments probants que j'ai obtenus sont suffisants et appropriés pour fonder mon opinion d'audit.

Opinion

À mon avis, les états financiers donnent, dans tous leurs aspects significatifs, une image fidèle de la situation financière du Musée canadien pour les droits de la personne au 31 mars 2013, ainsi que des résultats de ses activités, de ses gains et pertes de réévaluation et de ses flux de trésorerie pour exercice clos à cette date, conformément aux Normes comptables canadiennes pour le secteur public.

240 rue Sparks Street, Ottawa, Ontario K1A 0G6

Rapport relatif à d'autres obligations légales et réglementaires

Conformément aux exigences de la *Loi sur la gestion des finances publiques*, je déclare qu'à mon avis les principes comptables des Normes comptables canadiennes pour le secteur public ont été appliqués de la même manière qu'au cours de l'exercice précédent.

De plus, à mon avis, les opérations du Musée canadien pour les droits de la personne dont j'ai eu connaissance au cours de mon audit des états financiers ont été effectuées, dans tous leurs aspects significatifs, conformément à la partie X de *la Loi sur la gestion des finances publiques* et ses règlements, à la *Loi sur les musées* et aux règlements administratifs du Musée canadien pour les droits de la personne.

Pour le vérificateur général du Canada,

Maurice Laplante, CA
vérificateur général adjoint

Le 3 juin 2013
Ottawa, Canada

240 rue Sparks Street, Ottawa, Ontario K1A 0G6

ÉTAT DE LA SITUATION FINANCIÈRE (en milliers de dollars)

31 mars	2013	2012
Actif		
À court terme		
Trésorerie	6 871 $	4 972 $
Trésorerie affectée et équivalents de trésorerie (note 3)	22 160	18 523
Placements affectés (note 3)	-	12 931
Créances (note 4)	1 085	1 358
Charges payées d'avance et autres éléments d'actif	138	226
Compte de dépôt des retenues (note 5)	11 797	9 884
	42 051	47 894
Immobilisations (note 6)		
En service	8 692	7 985
En construction	286 070	227 464
Total de l'actif	**336 813 $**	**283 343 $**
Passif et actif net		
Passif à court terme		
Créditeurs et charges à payer (notes 7 et 8)	14 717 $	11 359 $
Retenues à payer (note 5)	11 797	9 884
	26 514	21 243
Apports reportés (note 9)	11 320	23 691
Apports reportés afférents aux immobilisations (note 10)	289 783	230 470
	301 103	254 161
Actif net		
Non affecté	4 172	3 263
Investi en immobilisations (note 12)	4 979	4 979
Gains et pertes de réévaluation cumulés	45	(303)
	9 196	7 939
Obligations contractuelles et éventualités (notes 16 et 17)		
Total du passif et de l'actif net	**336 813 $**	**283 343 $**

Les notes complémentaires font partie intégrante des états financiers.

Approuvé par le Conseil d'administration :

Eric Hughes
Le président

Lisa Pankratz
La présidente du
Comité de vérification

Le 3 juin 2013

ÉTAT DES RÉSULTATS (en milliers de dollars)

Exercice terminé le 31 mars	2013	2012
Produits		
Produits divers	92 $	61 $
Total des produits	92	61
Charges (tableau 1)		
Contenu et programmation du Musée	5 612	4 222
Édifice permanent et installations temporaires	2 942	1 571
Administration et gestion d'entreprise	5 124	5 128
Total des charges	13 678	10 921
Excédent des charges sur les produits avant les crédits parlementaires	(13 586)	(10 860)
Crédits parlementaires (note 11)	14 495	10 794
Excédent des produits sur les charges (charges sur les produits) après les crédits parlementaires	**909 $**	**(66) $**

Les notes complémentaires font partie intégrante des états financiers.

ÉTAT DES GAINS ET PERTES DE RÉÉVALUATION (en milliers de dollars)

Exercice terminé le 31 mars	2013	2012
Gains et pertes de réévaluation cumulés au début de l'exercice	(303) $	- $
Perte non réalisée cumulée reclassée des apports reportés	-	(498)
Gains (pertes) non réalisés attribuables		
Au change	43	85
Aux placements	(110)	(1 034)
Montants reclassés à l'état des résultats		
Change	15	(6)
Montants reclassés aux apports reportés		
Placements	400	1 150
Gain net (perte nette) de réévaluation de l'exercice	348	(303)
Gains et pertes de réévaluation cumulés à la fin de l'exercice	**45 $**	**(303) $**

Les notes complémentaires font partie intégrante des états financiers.

ÉTAT DE L'ÉVOLUTION DE L'ACTIF NET (en milliers de dollars)

	Non affecté	Investi en immobilisations	Gains et pertes de réévaluation cumulés	Total
Actif net au 31 mars 2011	3 329 $	4 979 $	- $	8 308 $
Excédent des charges sur les produits après les crédits parlementaires	(66)	-	-	(66)
Variation nette des gains et pertes de réévaluation cumulés	-	-	(303)	(303)
Actif net au 31 mars 2012	3 263	4 979	(303)	7 939
Excédent des produits sur les changes après les crédits parlementaires	909	-	-	909
Variation nette des gains et pertes de réévaluation cumulés	-	-	348	348
Actif net au 31 mars 2013	**4 172 $**	**4 979 $**	**45 $**	**9 196 $**

Les notes complémentaires font partie intégrante des états financiers.

ÉTAT DES FLUX DE TRÉSORERIE (en milliers de dollars)

Exercice terminé le 31 mars	2013	2012 (note 18)
Activités de fonctionnement		
Rentrées de fonds – crédits parlementaires	19 507 $	10 438 $
Rentrées de fonds – produits divers	98	51
Sorties de fonds – employés et en leur nom	(6 855)	(5 590)
Sorties de fonds – fournisseurs	(4 718)	(5 017)
	8 032	(118)
Activités d'investissement en immobilisations		
Acquisition d'immobilisations en construction	(53 447)	(78 302)
Acquisition d'immobilisations en service	(1 775)	(237)
	(55 222)	(78 539)
Activités d'investissement		
Produit de la cession ou du remboursement de placements	12 821	52 003
Acquisition de placements	-	(13 770)
Réévaluation de la devise américaine	57	80
	12 878	38 313
Activités de financement		
Crédit parlementaire pour l'acquisition d'immobilisations en service	1 271	921
Financement du gouvernement du Canada pour les immobilisations en construction et produits financiers connexes	36 667	11 564
Apports provenant de sources non gouvernementales pour les immobilisations en construction et produits financiers connexes	3 823	21 685
	41 761	34 170
Augmentation (diminution) de la trésorerie	7 449	(6 174)
Trésorerie et équivalents de trésorerie au début de l'exercice		
Trésorerie pour le fonctionnement	4 972	4 356
Trésorerie affectée et équivalents de trésorerie	18 523	31 083
Compte de dépôt des retenues	9 884	4 114
	33 379	39 553
Trésorerie et équivalents de trésorerie à la fin de l'exercice		
Trésorerie pour le fonctionnement	6 871	4 972
Trésorerie affectée et équivalents de trésorerie	22 160	18 523
Compte de dépôt des retenues	11 797	9 884
	40 828 $	**33 379 $**

Les notes complémentaires font partie intégrante des états financiers.

NOTES COMPLÉMENTAIRES (en milliers de dollars, sauf indication contraire)

1. POUVOIR ET MISSION

Le Musée canadien des droits de la personne (la « Société ») a été constitué en vertu d'une modification de la *Loi sur les musées*, le 10 août 2008, à titre de société d'État, mentionnée à la partie I de l'annexe III de la *Loi sur la gestion des finances publiques*. La Société n'est pas assujettie à l'impôt sur les bénéfices en vertu des dispositions de la *Loi de l'impôt sur le revenu*.

Le Musée canadien des droits de la personne, présentement en construction à Winnipeg, au Manitoba, a été le premier musée national situé hors de la région de la capitale nationale au moment de sa création et le premier à être construit à l'aide de financement en provenance d'autres paliers de gouvernement que le gouvernement du Canada. La province du Manitoba, la ville de Winnipeg et les Amis du Musée canadien des droits de la personne, qui représentent les donateurs du secteur privé, ont aussi financé le projet d'immobilisations (édifice et expositions). Une Entente définitive qui stipule les modalités de l'implication des diverses parties, notamment le transfert des terrains, a été signée par toutes les parties le 1er février 2008. Le Musée canadien des droits de la personne rend des comptes au Parlement par l'entremise du ministre du Patrimoine canadien et des Langues officielles.

Sa mission, telle que définie dans la modification de la *Loi sur les musées*, est la suivante :

> *« explorer le thème des droits de la personne, en mettant un accent particulier sur le Canada, en vue d'accroître la compréhension du public à cet égard, de promouvoir le respect des autres et d'encourager la réflexion et le dialogue ».*

Les activités de la Société se divisent en trois secteurs se renforçant mutuellement et travaillant de concert de manière à respecter tous les aspects de sa mission. Ces activités peuvent être décrites de la façon suivante :

Contenu et programmation du Musée
Que le contenu et la programmation du Musée soient objectifs, novateurs et accessibles, qu'ils défient la manière dont les gens pensent et réagissent envers les droits d'autrui, et qu'ils soient conçus par le truchement de la mobilisation constante de la communauté.

Édifice permanent et installations temporaires
Que tous les aspects du projet de construction de l'édifice soient gérés de façon avisée, transparente et responsable, en assurant la gérance de l'environnement et en recourant aux meilleures pratiques en matière de gestion de projet et de gestion des risques.

Administration et gestion d'entreprise

Que le Musée adopte des pratiques de gouvernance et d'administration avisées et efficientes permettant l'harmonisation des ressources avec les priorités et une reddition complète de comptes et une transparente à tous les Canadiens; que le Musée recrute et maintienne les ressources humaines nécessaires autant pour le démarrage et qu'à long terme; que le Musée appuie la campagne de financement des Amis pour l'aider à payer les coûts en immobilisations à court terme et à soutenir la programmation et les autres activités du Musée à long terme.

2. PRINCIPALES MÉTHODES COMPTABLES

a) Mode de présentation

Les présents états financiers ont été préparés conformément aux chapitres de la série 4200 des normes comptables pour le secteur public de l'ICCA pour les organismes sans but lucratif du secteur public, telles que publiées par le Conseil sur la comptabilité dans le secteur public (CCSP) de l'Institut Canadien des Comptables Agréés (ICCA). La Société applique la méthode du report des organismes sans but lucratif pour comptabiliser les apports.

b) Actifs financiers et passifs financiers

La trésorerie, les équivalents de trésorerie, les placements et le compte de dépôt des retenues sont classés dans la catégorie des instruments financiers évalués à la juste valeur. Les variations de la juste valeur des actifs financiers, déterminée par le cours acheteur prévalant à la date de clôture, sont comptabilisées dans l'état des gains et pertes de réévaluation. Les gains et les pertes réalisés sont comptabilisés dans l'état des résultats. Les achats de placements sont comptabilisés dans l'état de la situation financière à la date de règlement.

Les équivalents de trésorerie sont des actifs immédiatement encaissables, tels que des titres du marché monétaire, obligations gouvernementales ou bons du Trésor à court terme, titres négociables ou papier commercial. Les équivalents de trésorerie se distinguent des autres placements par leur existence à court terme; leur échéance est d'au plus 3 mois.

Les créances ainsi que les créditeurs et charges à payer sont classés dans la catégorie des instruments financiers évalués au coût après amortissement et ils sont comptabilisés au coût.

c) Immobilisations

Les immobilisations qui appartiennent à la Société sont évaluées au coût, moins l'amortissement cumulé. L'amortissement est calculé selon la méthode de l'amortissement linéaire, en fonction de la durée de vie utile des actifs, comme suit :

Actif	Vie utile
Matériel informatique et logiciels	3 à 5 ans
Améliorations locatives	Durée la plus courte du bail et 5 ans
Mobilier et matériel	3 à 10 ans
Développement du site Web	2 à 5 ans

d) Avantages sociaux futurs

i) Prestations de retraite

Pratiquement tous les employés de la Société sont couverts par le Régime de retraite de la fonction publique (le « Régime »), un régime de retraite contributif à prestations définies, constitué en vertu d'une loi et parrainé par le gouvernement du Canada. Autant les employés que la Société doivent verser des cotisations pour défrayer le coût des services rendus au cours de l'exercice. En vertu de la législation actuelle, la Société n'a aucune obligation juridique ou implicite de verser des cotisations supplémentaires à l'égard des services passés ou des déficits de capitalisation du Régime. Par conséquent, les cotisations de la Société sont passées en charges au cours de l'exercice où les employés rendent les services et elles constituent son obligation totale en matière de prestations de retraite.

ii) Avantages pour congés de maladie

La Société accorde aux employés des avantages pour congés de maladie qui s'accumulent, mais ne sont pas acquis. Le coût des obligations au titre des prestations constituées au regard des droits aux congés de maladie gagnés par les employés est déterminé selon la meilleure estimation de la direction en tenant compte d'hypothèses fondées sur des données démographiques relatives aux employés et l'utilisation des congés de maladie par les employés actifs.

iii) Prestations de maternité ou parentales

Les membres du personnel ont droit à des prestations de maternité ou parentales, tel que le prévoient les contrats de travail et les conditions d'emploi. Le coût de ces prestations

est fonction des événements. La direction détermine l'obligation au titre des prestations constituées en recourant à une méthode fondée sur des hypothèses et les meilleures estimations des congés de maternité ou congés parentaux anticipés.

e) Comptabilisation des produits

i) Crédits parlementaires
Le gouvernement du Canada fournit du financement à la Société au moyen de crédits parlementaires.

ii) Aide d'autres instances gouvernementales
Du financement peut être obtenu de diverses instances gouvernementales, autres que le gouvernement du Canada.

iii) Dons
Les dons comprennent les apports provenant d'entités non gouvernementales qui ne font pas partie du périmètre comptable du gouvernement fédéral, tels des particuliers, des fondations et des sociétés.

Les crédits parlementaires qui ne sont pas affectés à des fins déterminées sont comptabilisés en produits dans l'état des résultats au cours de l'exercice pour lequel ils sont approuvés.

L'aide d'autres instances gouvernementales et les dons qui ne sont pas affectés à des fins déterminées sont comptabilisés en produits dans l'état des résultats lorsqu'ils sont reçus ou à recevoir, dans la mesure où la somme en question peut faire l'objet d'une estimation raisonnable et sa perception est raisonnablement assurée.

Les crédits, l'aide d'autres instances gouvernementales et les dons qui sont explicitement ou implicitement affectés à l'achat d'immobilisations amortissables sont reportés et comptabilisés en produits selon la même méthode et sur les mêmes périodes que les immobilisations connexes acquises.

Les crédits et les apports reçus d'autres instances gouvernementales et les dons dont l'utilisation est affectée sont comptabilisés dans les apports reportés et sont ensuite virés aux apports reportés afférents aux immobilisations au fur et à mesure que les fonds sont utilisés pour le projet d'immobilisations.

Les produits affectés à des fins déterminées sont reportés dans l'état de la situation financière et comptabilisés en produits dans l'état des résultats au cours de l'exercice où les dépenses correspondantes sont engagées.

Les produits financiers affectés sont comptabilisés en résultat dans l'état des résultats de l'exercice au cours duquel les dépenses correspondantes sont engagées.

iv) Apports en nature

Les apports en nature sont comptabilisés en produits dans l'état des résultats lorsqu'une juste valeur peut être déterminée de façon raisonnable et que les services et les biens sont utilisés dans le cours normal des activités et qu'ils auraient dû être achetés autrement. Les apports en nature relatifs à des immobilisations amortissables sont comptabilisés à titre d'apports reportés afférents aux immobilisations dans l'état de la situation financière. Les apports en nature ayant trait à des immobilisations non amortissables sont comptabilisés comme actif net investi en immobilisations dans l'état de la situation financière.

Les apports en nature sont comptabilisés à la juste valeur du bien reçu.

f) Charges

Une charge qui contribue directement à une activité décrite à la note 1 est attribuée en totalité à cette activité. Lorsque certaines charges contribuent à plus d'une activité, elles sont réparties en fonction du temps estimatif consacré à chaque activité.

g) Change

Les actifs et passifs monétaires libellés en dollars américains sont convertis en dollars canadiens au taux de change à la date de l'état de la situation financière. Les opérations libellées en dollars américains sont comptabilisées selon le cours du taux de change à midi à la date de paiement de la facture.

Les gains et pertes de change réalisés sont comptabilisés comme produits divers dans l'état des résultats.

Les gains et pertes de change non réalisés sur les actifs monétaires sont comptabilisés dans l'état des gains et pertes de réévaluation.

h) Les Amis du Musée canadien des droits de la personne

La Société et les Amis du Musée canadien des droits de la personne (« Amis du MCDP ») sont apparentés en vertu de l'influence notable que la Société exerce sur les Amis du MCDP. Ces derniers sont une entité juridique distincte, qui a pour mission de solliciter et d'obtenir des dons importants pour soutenir le mandat de la Société et l'aider à concrétiser sa vision. Les états financiers des Amis du MCDP ont été audités, mais ils ne sont pas consolidés dans les états financiers de la Société.

i) Éventualités

Dans le cours normal de ses activités, la Société peut être exposée à diverses réclamations ou poursuites en justice. Certaines de ces obligations éventuelles peuvent se concrétiser si un ou plusieurs événements futurs se produisent ou manquent de se produire. En fonction de la probabilité qu'un ou plusieurs de ces événements se produisent ou non, et qu'une estimation raisonnable de la perte peut être faite, un passif et une charge sont comptabilisés dans les états financiers de la Société.

j) Incertitude relative à la mesure

La préparation d'états financiers conformément aux normes comptables canadiennes pour le secteur public exige de la direction qu'elle fasse des estimations et des hypothèses affectant les montants d'actif et de passif à la date des états financiers et les montants des produits et des charges de l'exercice. Les charges à payer, les éventualités et la durée de vie utile des immobilisations sont les principaux éléments pour lesquels on doit recourir à des estimations. Les résultats réels pourraient donc différer de façon significative de ces estimations. Ces estimations sont examinées trimestriellement et les ajustements qui deviennent nécessaires sont comptabilisés dans les états financiers de la période au cours de laquelle ils deviennent connus.

3. TRÉSORERIE AFFECTÉE, ÉQUIVALENTS DE TRÉSORERIE ET PLACEMENTS

La trésorerie affectée, les équivalents de trésorerie et les placements sont affectés au projet d'immobilisations et proviennent des apports reçus d'entités non gouvernementales, de l'aide d'autres instances gouvernementales et de crédits parlementaires.

31 mars	2013			2012	
	Coût	Gains non réalisés	Juste valeur	Coût	Juste valeur
Trésorerie affectée	22 150 $	10 $	22 160 $	901 $	863 $
Équivalents de trésorerie					
Bons du trésor du gouvernement du Canada	-	-	-	4 635	4 653
Bons du Trésor provinciaux	-	-	-	11 768	11 779
Billets	-	-	-	1 227	1 228
Total partiel – Équivalents de trésorerie	-	-	-	17 630	17 660
Total partiel – Trésorerie et équivalents de trésorerie	22 150	10	22 160	18 531	18 523
Placements					
Obligations de sociétés	-		-	13 221	12 931
Total partiel – Placements	-		-	13 221	12 931
	22 150 $	10 $	22 160 $	31 752 $	31 454 $

La variation de la trésorerie affectée, des équivalents de trésorerie et des placements comprend les éléments suivants :

Exercice terminé le 31 mars	2013	2012
Solde au début de l'exercice	31 454 $	83 280 $
Ajouter les apports reçus au cours de l'exercice	38 864	30 160
Ajouter les crédits parlementaires reportés	5 806	-
Variation des intérêts sur obligations reportés à recevoir	157	554
Ajouter les produits financiers reportés	315	1 972
Déduire la perte reportée sur les placements qui a été réalisée	(400)	(1 150)
Ajouter le gain non réalisé sur la trésorerie	44	54
Ajouter le gain non réalisé sur les placements	289	116
Déduire les sommes utilisées pour l'achat d'immobilisations	(54 369)	(83 532)
Solde à la fin de l'exercice	22 160 $	31 454 $

4. CRÉANCES

31 mars	2013	2012
Apports à recevoir des Amis du MCDP	500 $	500 $
Taxes remboursables	447	522
Crédits parlementaires	101	99
Divers	37	80
Intérêts	-	157
	1 085 $	1 358 $

La valeur comptable des créances de la Société équivaut à leur juste valeur en raison de leur nature à court terme.

5. COMPTE DE DÉPÔT DES RETENUES

Conformément au contrat de construction pour l'édifice du Musée et de la *Loi sur le privilège du constructeur* du Manitoba, la Société est tenue de retenir 7,5 pour cent des facturations proportionnelles. Ces montants sont assortis de restrictions de par leur nature et sont comptabilisés comme un actif et un passif. Les fonds affectés seront payés sur achèvement certifié des contrats de sous-traitance conformément à la *Loi sur le privilège du constructeur* du Manitoba. Le solde total du compte de dépôt des retenues et du passif connexe au 31 mars 2013 s'élevait à 11,8 millions de dollars (31 mars 2012 – 9,9 millions), dont 11,8 millions (31 mars 2012 – 9,9 millions) est à court terme.

6. IMMOBILISATIONS

	Coût 31 mars 2012	Entrées	Sorties	Coût 31 mars 2013
Terrains	4 979 $	- $	- $	4 979 $
Matériel informatique et logiciels	3 124	1 150	-	4 274
Améliorations locatives	563	-	-	563
Mobilier et matériel	152	122	-	274
Développement du site Web	70	-	13	57
Total partiel – immobilisations en service	8 888	1 272	13	10 147
Immobilisations en construction	227 464	58 606	-	286 070
	236 352 $	59 878 $	13 $	296 217 $

	Amortissement cumulé 31 mars 2012	Charge d'amortissement	Sorties	Amortissement cumulé 31 mars 2013
Terrains	- $	- $	- $	- $
Matériel informatique et logiciels	213	492	-	705
Améliorations locatives	536	27	-	563
Mobilier et matériel	84	46	-	130
Développement du site Web	70	-	13	57
Total partiel – immobilisations en service	903	565	13	1 455
Immobilisations en construction	-	-	-	-
	903 $	565 $	13 $	1 455 $

	Valeur comptable nette 31 mars 2012	Valeur comptable nette 31 mars 2013
Terrains	4 979 $	4 979 $
Matériel informatique et logiciels	2 911	3 569
Améliorations locatives	27	-
Mobilier et matériel	68	144
Développement du site Web	-	-
Total partiel – immobilisations en service	7 985	8 692
Immobilisations en construction	227 464	286 070
	235 449 $	294 762 $

Le 15 avril 2009, la Société a acquis pour le projet du Musée des terrains de la ville de Winnipeg et de The Forks Renewal Corporation. La propriété de ces terrains retournera à la ville de Winnipeg et à The Forks Renewal Corporation si les terrains ne sont plus utilisés aux fins du Musée ou pour toute autre fin approuvée par ses propriétaires antérieurs. La direction de la Société estime que la parcelle riveraine du Musée devrait être évaluée à 4,9 millions de dollars plus les frais juridiques connexes selon les renseignements fournis par une évaluation du marché indépendante.

La charge d'amortissement pour l'exercice terminé le 31 mars 2013 est de 565 $ (exercice terminé le 31 mars 2012 – 469 $).

Les immobilisations en construction représentent les coûts pour la conception et la construction du projet d'immobilisations. Les immobilisations en construction se composent des coûts suivants engagés à ce jour :

31 mars	2013	2012
Conception et construction de l'édifice	276 081 $	219 732 $
Conception des expositions	9 709	7 732
Développement du site Web (Version 3)	195	-
Système de gestion des contenus de l'entreprise	85	-
	286 070 $	227 464 $

7. CRÉDITEURS ET CHARGES À PAYER

31 mars	2013	2012
Créditeurs – immobilisations en construction	11 310 $	8 513 $
Autres	3 407	2 846
	14 717 $	11 359 $

Travaux publics et Services gouvernementaux Canada et la ville de Winnipeg négocient actuellement le montant annuel du paiement en remplacement d'impôts à être versé par le Musée. La direction a estimé et comptabilisé un montant dans les charges à payer, lequel est fondé sur l'information disponible au moment de la préparation des états financiers.

La valeur comptable des créditeurs et charges à payer équivaut à leur juste valeur en raison de leur nature à court terme.

8. AVANTAGES SOCIAUX FUTURS

a) Prestations de retraite

Pratiquement tous les employés de la Société sont couverts par le Régime de retraite de la fonction publique (le « Régime »), un régime de retraite contributif à prestations définies, constitué en vertu d'une loi et parrainé par le gouvernement du Canada. Autant les employés que la Société doivent verser des cotisations. Le président du Conseil du Trésor du Canada établit les cotisations exigées de l'employeur en fonction d'un multiple de la cotisation exigée des employés. Le taux général de cotisation pour les employés en vigueur au 31 mars 2013 était de 6,3 % (31 mars 2012 – 6,2 %). Le total des cotisations de 693 $ a été passé en charges de l'exercice terminé le 31 mars 2013 (exercice terminé le 31 mars 2012 – 581 $).

Le gouvernement du Canada a l'obligation législative d'effectuer le versement des prestations dans le cadre du Régime. En règle générale, les prestations de retraite s'accumulent sur une période maximale de 35 ans à un taux annuel de 2 % pour le service ouvrant droit à pension, multiplié par la rémunération moyenne des cinq meilleures années consécutives. Les prestations sont coordonnées avec le Régime de pensions du Canada et le Régime des rentes du Québec et elles sont indexées à l'inflation.

b) Congés de maladie et prestations de maternité ou parentales

La Société accorde à ses employés des avantages pour congés de maladie qui s'accumulent, mais ne sont pas acquis. Le coût des obligations au titre des prestations constituées au regard des droits aux congés de maladie gagnés par les employés est déterminé selon la meilleure estimation de la direction en tenant compte d'hypothèses fondées sur des données démographiques relatives aux employés et l'utilisation des congés de maladie par les employés actifs.

La Société accorde aux membres de son personnel des prestations de maternité ou parentales, tel que le prévoient les contrats de travail et les conditions d'emploi. Le coût des obligations au titre des prestations constituées pour les droits aux prestations de maternité ou parentales gagnés par les membres du personnel est déterminé en recourant aux meilleures estimations de la direction.

Les informations relatives aux régimes, évaluées en fin d'exercice, sont comme suit :

Exercice terminé le 31 mars	2013	2012
Obligations au titre des indemnités et prestations constituées au début de l'exercice	193 $	153 $
Coût des indemnités et prestations de l'exercice	70	125
Indemnités et prestations versées au cours de l'exercice	(165)	(85)
Obligations au titre des indemnités et prestations constituées à la fin de l'exercice	98 $	193 $

9. APPORTS REPORTÉS

Les apports reportés comptabilisés par la Société sont comme suit :

31 mars	2013	2012
Apports reportés provenant du gouvernement du Canada et affectés à l'achat d'immobilisations	11 320 $	9 961 $
Apports reportés provenant d'entités non gouvernementales et d'autres instances gouvernementales et affectés au projet d'immobilisations	-	13 730
Apports reportés	11 320 $	23 691 $

Les variations du solde des apports reportés au cours de l'exercice ont été comme suit :

Exercice terminé le 31 mars	2013	2012
Solde au début de l'exercice	23 691 $	75 265 $
Ajouter :		
Crédits du gouvernement du Canada – entente définitive	-	10 000
Crédits du gouvernement du Canada[1]	25 000	-
Crédits du gouvernement du Canada reportés de 2011-2012	10 000	-
Crédits parlementaires affectés reportés	5 806	-
Sources non gouvernementales et autres instances gouvernementales	3 864	20 660
Produits financiers (pertes financières) reporté(e)s	(85)	822
Pertes non réalisées cumulées reclassées à l'état des gains et pertes de réévaluation	-	498
	44 585	31 980
Déduire :		
Montants virés aux apports reportés afférents aux immobilisations	(56 729)	(83 554)
Montants comptabilisés en produits	(227)	-
	(56 956)	(83 554)
Solde à la fin de l'exercice	11 320 $	23 691 $

[1] *En juin 2012, le gouvernement du Canada a approuvé l'utilisation de 35 millions de dollars de crédits pour les dépenses d'exploitation et en immobilisations prévus pour les exercices ultérieurs, dont 25 millions ont été autorisés pour 2012-2013 et 10 millions pour 2013-2014. Le Musée envisage de réduire le niveau de ses crédits sur six exercices à compter de 2018-2019.*

10. APPORTS REPORTÉS AFFÉRENTS AUX IMMOBILISATIONS

Les variations des apports reportés afférents aux immobilisations sont comme suit :

Exercice terminé le 31 mars	2013	2012
Solde au début de l'exercice	230 470 $	145 883 $
Montants virés des apports reportés	56 729	83 554
Apports publics :		
Autre aide du gouvernement du Canada	2 427	1 472
Aide non gouvernementale :		
Apports en capital en nature des Amis du MCDP	722	30
Amortissement des apports reportés afférents aux immobilisations en service	(565)	(469)
Solde à la fin de l'exercice	289 783 $	230 470 $

11. CRÉDITS PARLEMENTAIRES

Exercice terminé le 31 mars	2013	2012
Montant du Budget principal des dépenses pour les dépenses d'exploitation et en immobilisations	21 700 $	21 700 $
Report du Budget des dépenses pour la construction des immobilisations	-	(10 000)
Remboursement de charges liées au personnel	236	99
Total des crédits parlementaires approuvés dans l'exercice	21 936	11 799
Déduire les crédits parlementaires de l'exercice considéré non comptabilisés en produits :		
Affectés à l'acquisition d'immobilisations (apports reportés)	(5 806)	-
Montants utilisés pour l'achat d'immobilisations	(2 427)	(1 474)
Ajouter les crédits parlementaires des exercices antérieurs comptabilisés en produits au cours de l'exercice considéré :		
Amortissement des apports reportés afférents aux immobilisations en service	565	469
Montants affectés utilisés au cours de l'exercice considéré	227	-
	14 495 $	10 794 $

12. ACTIF NET INVESTI EN IMMOBILISATIONS

L'actif net investi en immobilisations se compose des terrains donnés par la ville de Winnipeg et The Forks Renewal Corporation comme suit :

31 mars	2013	2012
Immobilisations	294 762 $	235 449 $
Moins les montants financés par les apports reportés afférents aux immobilisations	(289 783)	(230 470)
	4 979 $	4 979 $

13. LES AMIS DU MUSÉE CANADIEN DES DROITS DE LA PERSONNE

Les Amis du Musée canadien des droits de la personne Inc. (« Amis du MCDP ») ont été constitués en vertu de la *Loi sur les corporations canadiennes* le 21 mars 2002 et sont un organisme de bienfaisance enregistré en vertu de la *Loi de l'impôt sur le revenu* depuis le 18 septembre 2002. Bien que les Amis du MCDP soient une entité juridique distincte du Musée canadien des droits de la personne, les deux entités sont apparentées, car la Société exerce une influence notable sur ses activités, son financement et sa planification stratégique.

Actuellement, les Amis du MCDP réunissent des fonds provenant de particuliers, de fondations, d'instances gouvernementales et de sociétés afin d'aider le projet d'immobilisations de la Société. Les Amis du MCDP seront responsables de financer leurs propres dépenses d'exploitation au moyen de dons provenant du secteur privé et d'autres sources. Une fois l'édifice du Musée achevé, la Société leur offrira des locaux et des services, dont la sécurité, le service de conciergerie, le soutien pour les technologies de l'information et d'autres services et commodités pour des frais de 1,00 $ par année. Pour l'exercice terminé le 31 mars 2013, des frais indirects de soutien administratif de l'ordre de 0,1 million de dollars (0,1 million en 2012) ont été engagés par la Société. Les apports que les Amis du MCDP versent à la Société sont comptabilisés comme apports reportés dans l'état de la situation financière et sont virés aux apports reportés afférents aux immobilisations au fur et à mesure que les fonds sont utilisés pour le projet d'immobilisations. À l'avenir, l'accent des collectes de fonds sera mis sur les besoins pour une dotation et le financement affecté et non affecté pour la programmation. Les apports des Amis du MCDP qui sont affectés à des fins déterminées seront reportés et comptabilisés en résultat au fur et à mesure que les dépenses connexes seront engagées. Les apports non affectés seront comptabilisés comme produits dans l'exercice où ils seront reçus.

14. GESTION DES RISQUES FINANCIERS

La Société est exposée aux risques suivants en raison de son utilisation d'instruments financiers : risque de crédit, risque de marché et risque de liquidité. Ces risques n'ont aucune incidence importante sur les états financiers de la Société.

Le mandat du Comité de vérification précise qu'il doit s'assurer que la Société détermine ses risques les plus importants et que la direction en fasse le suivi et les contrôle. Le Conseil d'administration surveille les systèmes et pratiques de contrôle interne de la Société et voit à ce que ces mesures contribuent à l'évaluation et à l'atténuation des risques.

a) Risque de crédit

Le risque de crédit représente le risque que la Société subisse une perte financière si un client ou une contrepartie à un instrument financier manque à ses obligations contractuelles. Un tel risque découle surtout de certains actifs financiers détenus par la Société comme la trésorerie affectée, les équivalents de trésorerie, les placements, le compte de dépôt des retenues ainsi que les créances.

Au 31 mars 2013, la valeur comptable de ces actifs représente l'exposition maximale de la Société au risque de crédit.

i) Créances

L'exposition de la Société au risque de crédit associé aux créances est particulièrement influencée par le profil de ses débiteurs, ce qui comprend le risque découlant du type de débiteur. Le solde des créances de la Société au 31 mars 2013 se compose principalement de la TPS remboursable de la part du gouvernement du Canada et d'un apport à recevoir des Amis du MCDP, et ces créances sont à court terme. Aucune provision pour créances douteuses n'a été comptabilisée par la Société au 31 mars 2013.

ii) Trésorerie et compte de dépôt des retenues

La Société gère le risque de crédit lié à la trésorerie en faisant affaire exclusivement avec des banques et des institutions financières réputées et en recourant à une politique de placement approuvée par le Conseil d'administration pour guider ses décisions d'investissement. Au 31 mars 2013, la Société détenait seulement de la trésorerie.

b) Risque de marché

Le risque de marché représente le risque des variations des prix du marché, tels que les taux de change ou les taux d'intérêt, qui peuvent influer sur les résultats de la Société ou la valeur des instruments financiers qu'elle détient. Le but de la gestion du risque de marché est de contrôler l'exposition aux risques du marché à l'intérieur de paramètres acceptables tout en optimisant le rendement. Au 31 mars 2013, la Société n'avait aucun risque de taux d'intérêt important.

i) Risque de taux de change

Les actifs et les passifs financiers de la Société sont libellés en dollars canadiens, soit l'unité monétaire de fonctionnement de la Société. Le risque de taux de change peut survenir dans le cadre de certains contrats reliés au projet d'immobilisations, qui peuvent être libellés en devises, notamment en dollars américains. Au 31 mars 2013, la Société n'avait aucun risque de taux de change important.

Bien que la direction surveille étroitement l'exposition à de telles fluctuations, elle n'utilise pas de stratégies externes de couverture pour contrer les fluctuations des devises. Néanmoins, l'effet des fluctuations des devises sur les états financiers est négligeable.

c) Risque de liquidité

Le risque de liquidité est le risque que la Société ne puisse faire face à ses obligations financières lorsqu'elles se présentent.

La Société gère le risque de liquidité en surveillant constamment les flux de trésorerie réels et prévus provenant de l'exploitation ainsi que les activités de placement et de financement prévues de manière à s'assurer autant que possible d'avoir toujours suffisamment de liquidités pour faire face à ses obligations en temps opportun, tant dans des conditions normales qu'en période difficile, tout en évitant d'encourir des pertes inacceptables ou de risquer de ternir sa réputation.

Au 31 mars 2013, la Société affichait un solde de trésorerie et d'équivalents de trésorerie de 29,0 millions de dollars (31 mars 2012 – 23,5 millions en trésorerie et équivalents de trésorerie) et la tranche à court terme du compte de dépôt des retenues s'élevait à 11,8 millions (31 mars 2012 – 9,9 millions).

Au 31 mars 2013, la Société estime les échéances de ses obligations financières comme suit :

Créditeurs et charges à payer	14,7 millions de dollars	Échéance de moins d'un an
Tranche à court terme du compte de dépôt des retenues	11,8 millions de dollars	Échéance de moins d'un an

d) Hiérarchie de mesure de la juste valeur

Tous les instruments financiers doivent être classés selon l'importance des données utilisées dans la mesure de la juste valeur. La hiérarchie de juste valeur priorise les techniques d'évaluation utilisées pour déterminer la juste valeur d'un instrument financier selon que les données de ces techniques sont observables ou non observables :

i) Niveau 1 – Les instruments financiers sont considérés de Niveau 1 quand leur évaluation peut être déterminée à partir de prix cotés sur des marchés actifs pour des actifs et des passifs identiques.

ii) Niveau 2 – Les instruments financiers sont considérés de Niveau 2 lorsqu'ils sont évalués à partir de prix cotés pour des actifs et des passifs identiques, de prix côtés sur des marchés inactifs ou de modèles utilisant des données observables.

iii) Niveau 3 – Les instruments financiers sont considérés de Niveau 3 lorsqu'ils sont évalués à l'aide de modèles d'évaluation, de méthodes d'actualisation des flux de trésorerie ou de techniques similaires et qu'au moins une hypothèse ou donnée importante du modèle est non observable.

Tous les actifs et passifs financiers de la Société sont considérés de Niveau 1 – prix cotés (sans ajustement) sur des marchés actifs pour des actifs ou des passifs identiques. Aucun transfert entre les niveaux n'a eu lieu au cours de l'exercice terminé le 31 mars 2013.

15. OPÉRATIONS ENTRE APPARENTÉS

La Société est liée aux Amis du Musée canadien pour les droits de la personne Inc. (comme mentionné à la note 13) et à tous les ministères, organismes et sociétés d'État du gouvernement du Canada. Elle transige avec ces entités dans le cours normal de ses activités.

Ces opérations sont évaluées à la juste valeur, soit le montant de la contrepartie fixée et acceptée par les parties apparentées. La Société a engagé des charges totalisant 1,5 million de dollars pour

des frais de personnel et les installations et elle a comptabilisé des produits d'exploitation de 14,5 millions pour les crédits parlementaires provenant d'apparentés au cours de l'exercice terminé le 31 mars 2013 (exercice terminé le 31 mars 2012 – 1,2 million et 10,8 millions, respectivement).

La Société a engagé des charges s'élevant à 0,8 million de dollars en frais de personnel pour le Conseil d'administration et les hauts dirigeants pour l'exercice terminé le 31 mars 2013 (exercice terminé le 31 mars 2012 – 1,4 million). Ces opérations ont été comptabilisées à la juste valeur.

Au 31 mars 2013, la Société avait comptabilisé les sommes suivantes dans son état de la situation financière en matière d'opérations avec des apparentés :

31 mars	2013	2012
Créances	1 048 $	1 123 $
Charges payées d'avance et autres éléments d'actif	36	25
Trésorerie affectée et équivalents de trésorerie	-	4 653
Créditeurs et charges à payer	126	143
Apports reportés	11 320	23 691
Apports reportés afférents aux immobilisations	231 456	172 143

La Société a comptabilisé des apports en numéraire pour le projet d'immobilisations provenant d'apparentés au montant de 44,7 millions de dollars pour l'exercice terminé le 31 mars 2013 (exercice terminé le 31 mars 2012 – 30,7 millions). Ces montants sont inclus dans les apports reportés et les apports reportés afférents aux immobilisations dans l'état de la situation financière.

Les obligations contractuelles comprennent des paiements minimaux futurs au titre de la location pour des contrats d'exploitation avec des apparentés de l'ordre de 317 $ en 2013-2014 et de zéro dans les exercices ultérieurs.

16. OBLIGATIONS CONTRACTUELLES

Au 31 mars 2013, la Société avait signé des contrats à long terme pour du matériel et des services, dont la valeur résiduelle s'établissait à 4,1 millions de dollars (2012 – 1,5 million). À la même date, la Société avait également conclu des contrats à long terme pour 278,9 millions (2012 – 261,1 millions) pour des services de construction dans le cadre du projet d'immobilisations, dont 11,6 millions (2012 – 45,4 millions) restent à engager. Au 31 mars 2013, l'édifice de base est pratiquement terminé.

Les versements minimaux à venir pour l'ensemble des contrats de construction et ceux liés à l'exploitation sont les suivants :

2013-2014	12 792 $
2014-2015	1 470
2015-2016	894
2016-2017	620
2017-2018	-
	15 776 $

17. EVENTUALITÉS

Il n'y a aucune réclamation en cours contre la Société et aucun montant n'a été inscrit dans l'état de la situation financière à cet égard au 31 mars 2013.

18. CHIFFRES CORRESPONDANTS

L'état des flux de trésorerie a été ajusté pour que le compte de dépôt des retenues fasse partie de la trésorerie et des équivalents de trésorerie. Il s'ensuit des augmentations des chiffres de l'exercice précédent, soit 4 114 $ pour la trésorerie et les équivalents de trésorerie au début de l'exercice et 9 884 $ pour la trésorerie et les équivalents de trésorerie à la fin de l'exercice. Par conséquent, l'acquisition d'immobilisations en contruction a aussi été réduite de 5 770 $, qui représente l'augmentation nette du compte de dépôt des retenues au cours de l'exercice.

Tableau 1 – Charges

Exercice terminé le 31 mars	2013	2012
Frais de personnel	6 800 $	5 620 $
Services professionnels et spéciaux	2 217	1 718
Installations	1 576	688
Fournitures de bureau et administration	994	777
Conception du contenu des expositions	633	562
Amortissement des immobilisations	565	469
Marketing et promotion	316	601
Déplacements	293	257
Matériel informatique et mobilier	284	229
Total des charges	13 678 $	10 921 $

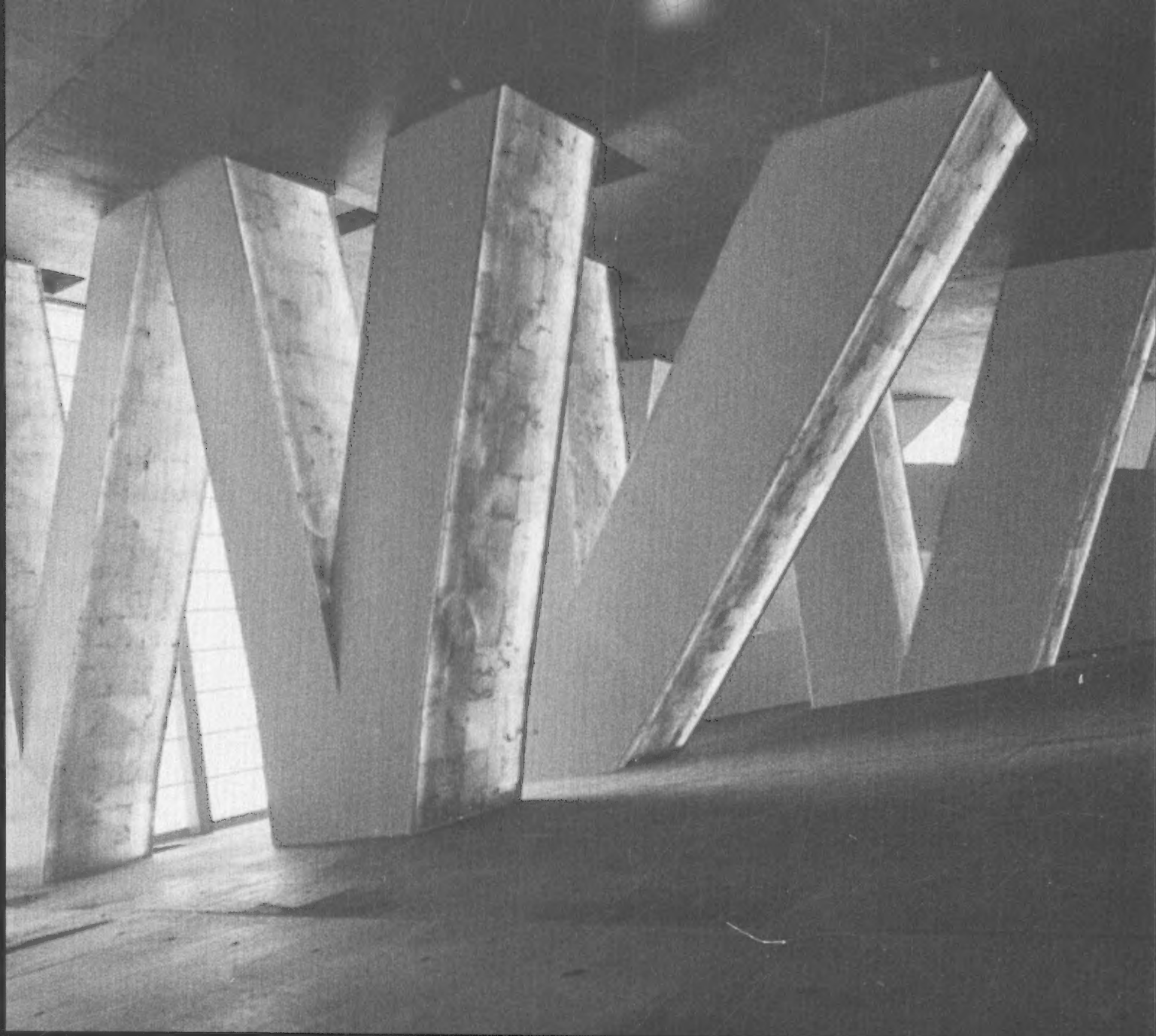

DEPUIS 13 ANS, UNE IDÉE MÛRIT, NOURRIE PAR...

La conviction de 7 500 donateurs, des gouvernements fédéral et provincial et de l'administration municipale. Les idées et les conseils de 4 400 personnes de tous les coins du pays. Le point de vue de plus de 70 groupes communautaires, organisations de défense des droits de la personne et organismes sans but lucratif. Des partenariats avec les universités de quatre provinces (et d'autres suivront). Le leadership d'aînés des Premières Nations, de défenseurs des droits des personnes handicapées et d'éducateurs de partout au Canada...

ET NOUS A MENÉS LÀ OÙ NOUS SOMMES PARVENUS AUJOURD'HUI.

En 2014, un musée unique en son genre ouvrira ses portes, un musée érigé par la population canadienne et prêt à changer le monde.